RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fratenité - Justice

MINISTERE DES FINANCES

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT
PREMIER SEMESTRE 2021

AOÛT 2021

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT
PREMIER SEMESTRE 2021

AOÛT 2021

SOMMAIRE

Avant-propos..... 4
INTRODUCTION..... 6
1.RECETTES.....Error! Bookmark not defined.
1.1 Recettes fiscales..... 10
1.1.1. Principales réalisations..... 10
1.1.2. Répartition par nature fiscale..... 11
1.2. Recettes non fiscales.. 13
1.3. Recettes pétrolières... 14
2.DÉPENSES..... 16
Programme Prioritaire Élargi du Président (PROPEP) 17
2.1. Dépenses de fonctionnement..... 19
2.2. Dépenses d'investissement..... 20
2.2.1. Dépenses d'investissement sur financement intérieur 20
Affaires Économiques..... 22
Loisirs, culture et culte..... 23
Logement et équipements collectifs 23
Enseignement..... 24
Ordre et sécurité publique 25
Protection de l'environnement 25
Protection Sociale..... 26
Santé..... 26
Services généraux des administrations publiques..... 27
2.2.2 Dépensesd'investissementssur financement extérieur 28
2.3. Classification fonctionnelle des dépenses 31
Dépenses de la lutte contre la pauvreté..... 32
3.SOLDES..... 34

4.FINANCEMENT..... 35

Au niveau du financement intérieur : 34

Au niveau du financement extérieur :..... 35

5.CONCLUSION.....36

ANNEXES..... 39

Annexe 1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2021 38

Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses 46

Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs..... 48

Index des Graphiques

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES RECETTES TOTALES PAR RAPPORT AU 2020 9
GRAPHIQUE 2 : PREVISIONS ET REALISATIONS DES RECETTES FISCALES AU 1ER SEMESTRE 2021 10
GRAPHIQUE 3 : RECETTES FISCALES PAR NATURE 11
GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DES RECETTES FISCALES AU 1ER SEMESTRE 2021 12
GRAPHIQUE 5 : RECETTES NON-FISCALES 13
GRAPHIQUE 6 : PERFORMANCES DETAILLEES DES RECETTES NON FISCALES ET DONS 14
GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DES DEPENSES COURANTES DURANT LE SEMESTRE 16
GRAPHIQUE 8 : AXES DU PROPEP 18
GRAPHIQUE 9 : dépenses de fonctionnement 19
GRAPHIQUE 10 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT (S1 2021) 20
GRAPHIQUE 11: EXECUTION DES DEPENSES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE 32
GRAPHIQUE 12 :ÉVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES 33

Index des Tableaux

T1: TAUX DE CROISSANCE REELEN % DU PIB 6
T2:REALISATION DES RECETTES : S1 2021 9
T3 : RECETTES PETROLIERES 15
T4 : EXECUTION DU PROPEP (S1 2021) 18
T5 : VENTILATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION PRINCIPALE 21
T6 : DÉPENSES DES AFFAIRES ECONOMIQUES 22
T7 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT D'INDUSTRIES EXTRACTIVES, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION, ET BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 22
T8 : VENTILATION DES DEPENSES « DES LOISIRS, CULTURE ET CULTE » 23
T9 : DEPENSES DELOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS 24
T10 : VENTILATION DES DEPENSES « ENSEIGNEMENT » 24
T11 : DEPENSES DE L'ORDRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE 25
T12 : DEPENSES DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 25
T13 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SECTEUR DE LA SANTE 26
T14 : DEPENSES DES SERVICES PUBLICS GENERAUX 27
T15: DEVELOPPEMENT RURAL 29
T16: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL 29
T17 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 30
T18 : RESSOURCES HUMAINES 30
T19: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL 30
T20 : REPARTITION DES DEPENSES PAR FONCTION PRINCIPALE 31
T21 : VENTILATION DES DEPENSES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PAR FONCTION PRINCIPALE 32

Sigles et abréviations

ANRPTS	AGENCE NATIONALE DES REGISTRES DES POPULATIONS ET TITRES SÉCURISÉS
BCM	BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
BCI	BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT
BIC	BÉNÉFICE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
BNC	BÉNÉFICE NON COMMERCIAL
CAS	COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE
FAID	FONDS D'AIDE ET D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT
FMI	FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
IMF	IMPÔT MINIMUM FORFAITAIRE
ITS	IMPÔTS SUR LES TRAITEMENTS ET SALAIRES
LFI	LOI DE FINANCES INITIALE
LFR	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
MAEPSP	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE LA PROMOTION DES SECTEURS PRODUCTIFS
MDS	MILLIARDS
OCDE	ORGANISATION POUR LA CONFÉRENCE ET LE DÉVELOPPEMENTÉCONOMIQUE
ONSER	OFFICE NATIONAL DES SERVICES D'EAU EN MILIEU RURAL
PIB	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
PNIDDLE	PROGRAMME NATIONAL INTÉGRÉ D'APPUI A LA DÉCENTRALISATION, AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
SNIM	SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
TOFE	TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT
TPS	TAXE SUR LES PRESTATIONS DE SERVICES
TUS	TAXE UNIQUE DE LA SNIM
TVA	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Avant-propos

Conformément à l'article 68 de la constitution, le Ministère des Finances établit à l'attention de l'Assemblée Nationale, un rapport semestriel sur l'exécution du budget de l'État, retraçant les dépenses, les recettes et leur résultante globale : le solde du budget général, tout en mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant les six premiers mois de l'année concernée.

Ce rapport présente une vision synthétique de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice en cours et permet des comparaisons avec les résultats observés aux mêmes périodes de l'année précédente.Il permet également d'apprécier l'évolution de l'ensemble des facteurs qui contribuent à la formation du solde budgétaire de l'État.

Aussi, les statistiques des finances publiques sont publiées mensuellement sur le site internet de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique www.tresor.mr. Cette initiative résulte d'une volonté d'ouverture et s'inscrit dans le cadre d'un code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques, contribuant à renforcer la compréhension de l'exécution du budget de l'État au niveau du grand public, et permettre à l'ensemble des acteurs concernés par la situation budgétaire de la Mauritanie, de se tenir informés de l'évolution mensuelle de la situation des finances publiques

INTRODUCTION

L'exécution du budget au titre de l'exercice 2021s'est inscrit dans une dynamique de reprise économique après le contexte difficile de l'année 2020 et les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie mondiale. En effet, selon les dernières statistiques du FMI (juillet 2021), l'économie mondiale devrait croître de 6,0% en 2021 et de 4,9 % en 2022.

Au niveau des prix les tensions apparues récemment seraient liées aux effets de la COVID-19 et aux déséquilibres entre l'offre et la demande observés dans les principaux marchés. En 2021, en moyenne annuelle, l'inflation mondiale s'établirait à 3,5% et devrait revenir en 2022 à ses niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays.

Sur le plan national, l'économie mauritanienne devrait s'accroitre à un taux de 3,1% en 2021 contre -2,2% en 2020. Le PIB nominal devrait croitre de 15,6% et se situer à 355,032 Milliards de MRU. L'inflation devrait rester modérée, en moyenne à2,4% en 2021 malgré une hausse observée dans la plupart des pays en développement, en partie liée aux prix élevés des denrées alimentaires.

	2018	2019	2020	2021
PIB	2,1	5,6	-2,2	3,1
PIB hors industries extractives	3,5	3,2	-2,9	2,5
PIB extractif	-9,5	27,2	0,9	5,0

Source : MAEPSP et projections du FMI, Janvier 2021

T1: TAUX DE CROISSANCE REELEN % DU PIB

Afin de faire face au contexte difficile induit par la crise sanitaire et économique, il a été alloué un montant de 24,16 Milliards MRU au Programme Prioritaire Élargi du Président (PROPEP) sur une durée de (30) trente mois (2020- 2022). Ce programme dont l'objectif principal est la relance de l'économie du pays s'articule autour de six axes : (i) Développement d'infrastructures de soutien à la croissance ; (ii) Amélioration de l'offre sociale et soutien à la demande ; (iii) valorisation du potentiel des secteurs productifs et accélération de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ;(iv) Appui au secteur privé (formel et informel) ; (V) Reboisement, Création d'Emplois et (vi) Gouvernance et mise en œuvre du programme. Ces différents axes couvrent un ensemble de sous axes qui constituent des paquets d'interventions permettant de créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, à même de renforcer la résilience de l'économie nationale. Au total, dix-huit (18) paquets d'interventions ont été retenus visant à instaurer les bases d'une reprise économique selon une approche durable, globale et innovante, en revoyant le rôle de l'État, en valorisant les capacités locales, et en élargissant et diversifiant le tissu économique national.

Afin de suivre et piloter la mise en œuvre de ce programme, le Comité Interministériel Chargé de la Relance Économique a été constitué. Ce dernier est chargé d'étudier et de réviser les schémas de financement et approuve la listedes activités du PROPEP par département ainsi que leurs enveloppes. Par la suiteces activités sont inscrites dans le budget et les crédits allouées pour leur exécution.

Au cours du premier semestre 2021, l'exécution des activités PROPEP a atteint 1.84 Milliards MRU financés sur le budget de l'État exécutées majoritairement au niveau des ministères de la santé, de l'équipement et des transports, de l'habitat,de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et de l'hydraulique et de l'assainissement. Ces dépenses feront l'objet d'une présentation distincte au sein de ce rapport.

D'autre part, dans le cadre de la lutte contre les effets de la pandémie, le fonds spécial pour la solidarité sociale et la lutte contre le Coronavirus, a été mis en place depuis avril 2020 et continue d'être un instrument pivotal pour la lutte contre les effets néfastes de la crise et pour le renforcement du système sanitaire national. Le fonds F3SL2C dispose d'un système de gouvernance qui lui est propre, avec en amont, un comité interministériel, seule habilité à inscrire des dépenses ou en approuver sur le fonds, et en aval, la commission nationale de suivi du Fonds, chargée d'examiner les rapports bimestriels d'exécution et d'assurer la communication autour de l'exécution et sa dissémination au public. Au titre du premier semestre de l'exercice budgétaire 2021, le F3SL2C a encaissé616.26 Millions MRUen recettes et a enregistré en dépenses de 174.62 Millions MRU (hors dons en nature). L'exécution du fonds fait l'objet de rapports bimensuels publiés sur les sites internet du ministère des Finances, et communiqué à la commission nationale de suivi, en plus d'une application de suivi disponibilisée aux différents intervenants.

Les prévisions de la loi des finances pour l'année 2021, ont établis le montant des ressources affectées au budget de l'État à63.1 Milliards MRU et le montant des charges du budget de l'État à 70 Milliards MRU, prévoyant ainsi un déficit budgétaire de 6.9 Milliards.

Cette augmentation importante du volume du budget par rapport à l'année précédente est principalement due aux recettes fiscales prévues 42.1 Milliards (soit une augmentation de 25.11% par rapport à la LFR 2020) aux recettes non fiscales prévues à 14.73 Milliards (+19.46% par rapport à 2020). L'augmentation des dépenses s'est aussi soutenue après la LFR 2020, montrant une augmentation des prévisions pour les salaires et traitements (+13.49%), pour les investissements sur financement intérieur (+10.12%) et pour les transferts courants (+2.36%) . Les charges de la dette ont aussi montré une augmentation importante (+30.43%) dans la loi de finances 2021, de par le contexte particulier et la nécessité de mobiliser plus de ressources à la lutte contre les effets de la pandémie.

Globalement, l'exécution du budget au terme du premier semestre de l'année 2021, montre un taux de réalisation de 57,80% des prévisions annuelles des recettes totales de l'État (y compris les dons) de la LFI soit 36,30 Milliards MRU. Comparé au 1er semestre de l'année précédente les recettes ont connu une augmentation de 26,72%.

Au cours de la même période, le total des dépenses et prêts nets s'est chiffré à 22,55 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 32,21% des prévisions de la loi des finances initiale. Par rapport aux

dépenses exécutées au premier semestre de 2020, les dépenses ont augmenté de 5,94% (21,28 Milliards MRU pour le premier semestre 2020).

Le présent rapport retrace les détails de l'exécution des recettes et dépenses de l'État, par rapport aux prévisions budgétaires de l'année et à l'exécution de l'année précédente, et selon la nomenclature économique. Il donnera aussi un aperçu des dépenses d'investissements qui constituent un levier majeur de la politique générale du Gouvernement.

Une analyse des dépenses selon la classification fonctionnelle sera également abordée, considérant la répartition des dépenses sur les secteurs de l'économie et singularisant, en particulier, les dépenses destinées à la lutte contre la pauvreté.

Malgré le fait qu'elles soient en dehors du périmètre de la comptabilité publique actuelle, un aperçu des dépenses d'investissement sur financement extérieur sera présenté, et ce afin d'améliorer la visibilité de la totalité des dépenses d'investissement au premier semestre 2021 et montrer le poids relatif des investissements au niveau de différents secteurs de l'économie nationale.

Enfin, une analyse des soldes résultants des opérations de recettes et de dépenses exécutées au premier semestre de 2021,et des différents postes de financement sera présentée.

1- RECETTES

Au terme du 1er semestre 2021, les recettes de l'État s'élèvent à 36,30 Milliards MRU, soit une augmentation de 26,72% par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux de réalisation des recettes de l'État a atteint 57,81% des objectifs de la LFI pour l'année 2021 et 115,61 % par rapport aux prévisions pour le premier semestre.

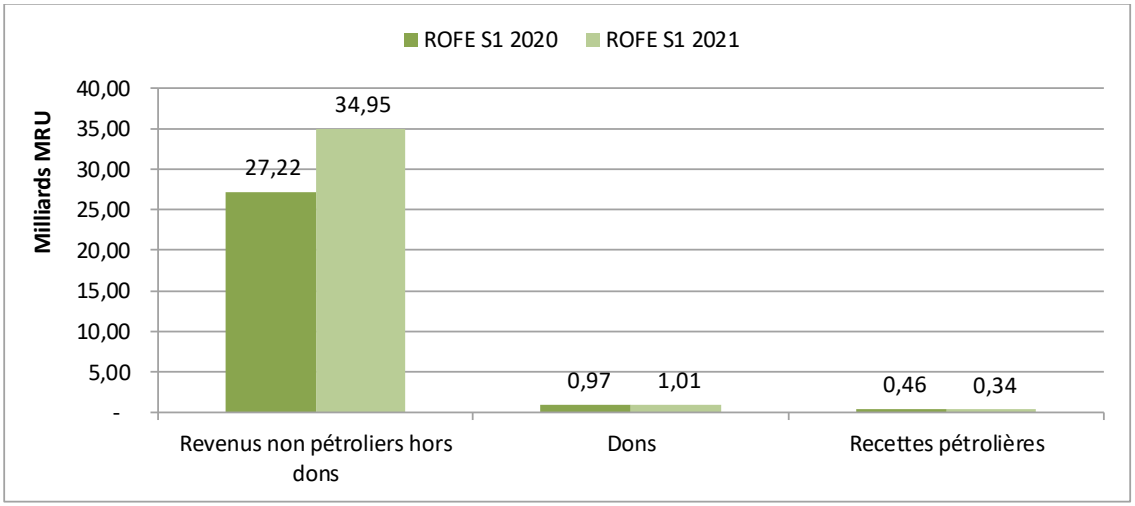

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES RECETTES TOTALES PAR RAPPORT AU 2020

Il convient ici de mentionner que les prévisions par rapport auxquelles l'exécution semestrielle est évaluée sont les prévisions de la loi de finances pour l'année subdivisé pour avoir les prévisions semestrielles et ne prennent pas en compte la saisonnalité de certaines recettes ni le rythme d'exécution des dépenses. Les taux de réalisations restent donc à titre indicatif et par rapport aux objectifs annuels fixés par le budget.

Tableau des opérations financières de l'État	S1-2021	LFI 2021 (S1)
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	**36,30**	**31,40**
Revenus non pétroliers et dons	35,96	31,40
Revenus non pétroliers hors dons	34,95	29,43
Recettes fiscales (hors pétrole)	21,89	20,81
Recettes non fiscales	13,06	8,62
Recettes en capital	0,04	0,16
Dons	1,01	1,97
Recettes pétrolières (net)	0,34	-

T2:REALISATION DES RECETTES : S1 2021

Globalement les revenus non pétroliers (hors dons) ont atteint 34,95 Milliards MRU ont augmenté de 7,73 Milliards MRU par rapport à 2020, soit une augmentation de 28,39% par rapport à l'année précédente.

Les dons, qui regroupent les dons projets et appuis budgétaires, ont atteint 1,01 Milliards MRU ont été augmenté de 0,04 Milliards MRU par rapport à 2020, ce qui représente 3,92%. Le taux de réalisation atteint 51,20% de la prévision du premier semestre de 2021.

Quant aux recettes pétrolières, elles se sont établies à hauteur de 0,34Milliards MRU pour le premier semestre de 2021, soit une diminution de 0,11 Milliards MRU par rapport au premier semestre de 2020.

1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été collectées durant le 1er semestre 2021 à hauteur de 21,89 Milliards MRU, pour un objectif de 41,63 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de **52,59% des prévisions annuelles.** Globalement, les réalisations du 1er semestre 2021 ont augmenté de 3,67 Milliards MRU par rapport aux recettes fiscales collectées pour la même période de l'année précédente, soit **20,17%.**

1.1.1. Principales réalisations

Les recettes fiscales ont atteint **52,59% des prévisions annuelles**soit 105,17% des prévisions pour le premier semestre 2021. Ces surplus des réalisations se constatent au niveau de tous les postes de recettes fiscales reflétant les efforts de recouvrement de l'administration fiscale, et les résultats relativement positifs de l'exercice 2020.

GRAPHIQUE 2 : PREVISIONS ET REALISATIONS DES RECETTES FISCALES AU 1ER SEMESTRE 2021

Comme le montrent les données ci-dessus, les réalisations de la majorité des postes de recettes fiscales durant la période sous revue, ont été supérieures aux prévisions budgétaires, en particulier les taxes sur les revenus et profits (et spécifiquement la taxe unique SNIM et TPS, l'IRCM et le BIC/BNC/IMF)

qui ont réalisé des excédents respectifs de 320,71%, 247,86% et de 143,96% par rapport aux prévisions pour le semestre.

Les taxes sur les revenus et profits ont représenté 63,49% des prévisions de la LFI, et une augmentation de 19,81% par rapport au premier semestre de 2020.

Les taxes sur les biens et services ont atteint 51,94% des prévisions annuelles réalisant un excédent de 0,40 Milliards MRU (3,88%) par rapport aux prévisions budgétaires pour le premier semestre, et une augmentation de 18,95% par rapport à au premier semestre de 2020 (1,70 Milliards MRU).

Toutefois les réalisations des taxes sur le commerce international ont été légèrement inférieures à la prévision qui a été 3,54 Milliards MRU, s'établissant à 3,46 Milliards MRU.

1.1.2. Répartition par nature fiscale

La bonne performance des recettes fiscales a été notée particulièrement au niveau des réalisations pour la TVA, le BIC/BNC, l'IMF et les taxes sur les importations.

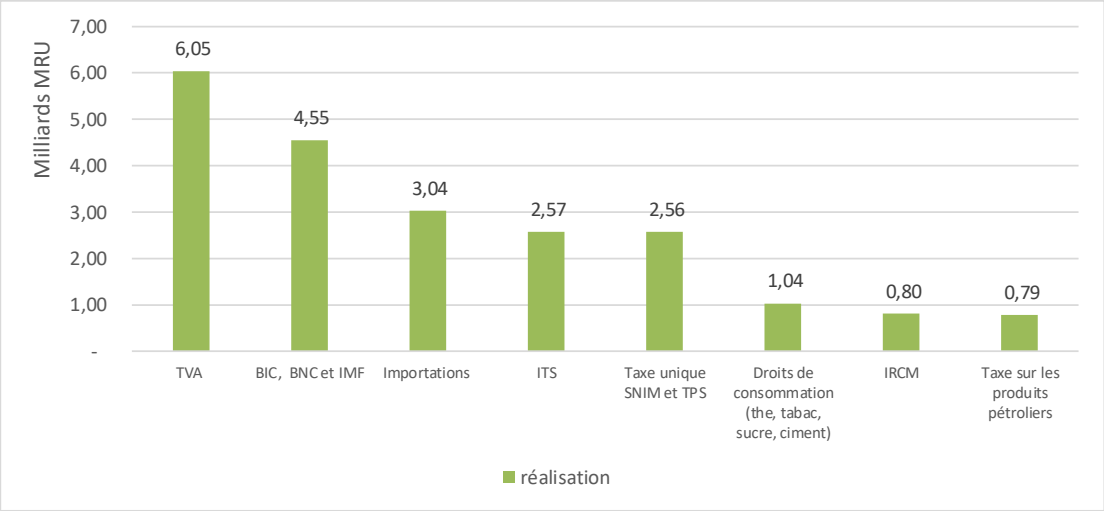

GRAPHIQUE 3 : RECETTES FISCALES PAR NATURE

La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales pour une contribution de 27,63%, suivie par les BIC/BNC et l'IMF avec un apport de 20,79% au total des recettes fiscales. Les taxes sur les importations, l'ITS, et la taxe unique de la SNIM et la TPS ont représenté respectivement 13,88%,11,72% et 11,72% du total des recettes fiscales.

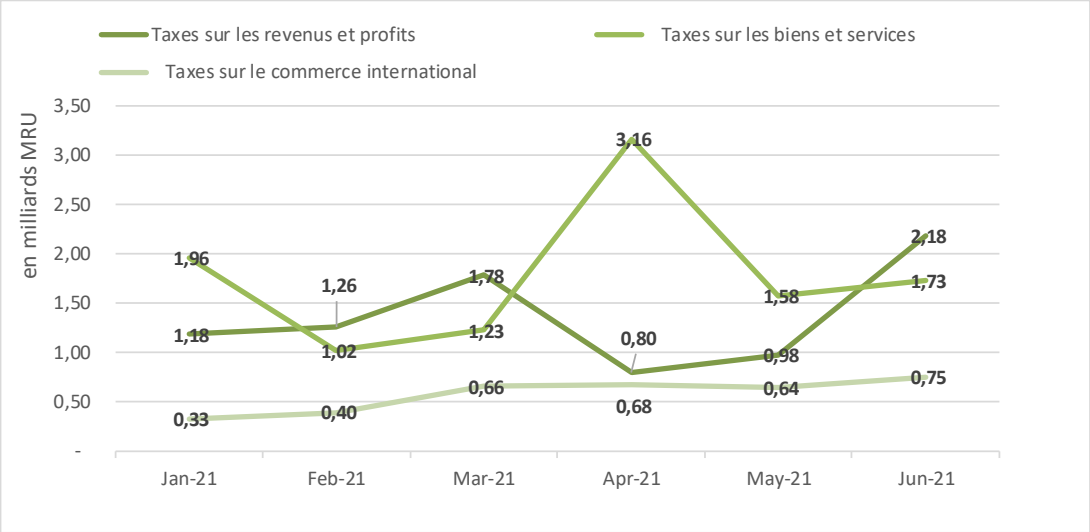

GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DES RECETTES FISCALES AU 1ER SEMESTRE 2021

Les réalisations des différentes natures de recettes fiscales ont montré des variations tout au long du semestre reflétant principalement les saisonnalités du calendrier fiscal. Les taxes sur les revenus et profits ont montré une évolution irrégulière tout au long de ce semestre enregistrant leurs pics aux mois de mars et de juin. Ce comportement s'explique en partie par le BIC, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 mars et le règlement du dixième acompte de l'impôt sur la société avant le 30 juin, occasionnant pour le contribuable le paiement des pénalités de retard. Les taxes sur les biens et services ont connu une fluctuation remarquable avec un pic au mois d'avril d'un montant de 3,16 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international sont restées presque constantes durant la période autour d'une valeur relativement faible par rapport aux autres taxes, avec une moyenne de 0,57 Milliards MRU par mois.

1.2. Recettes non fiscales

Malgré la dégradation des recettes de la pêche, les recettes non-fiscales ont enregistré au premier semestre 2021, un taux de réalisation de (75.80%) par rapport aux prévisions de la LFI (17.23 Milliards MRU), en se situant à 13.06 Milliards MRU. En effet, les bonnes performances enregistrées au niveau des dividendes versés par les entreprises publiques (un taux de réalisation de 152.96%) et les recettes minières (76.21%) ont compensé les prévisions non atteintes des recettes de la pêche (-29.99%), le secteur de la pêche étant l'un des secteurs les plus fortement affecté par les effets néfastes de la pandémie du COVID-19.

Comparées au premier semestre 2020, les recettes non-fiscales collectées 2021 ont connu une augmentation de (45.03%).

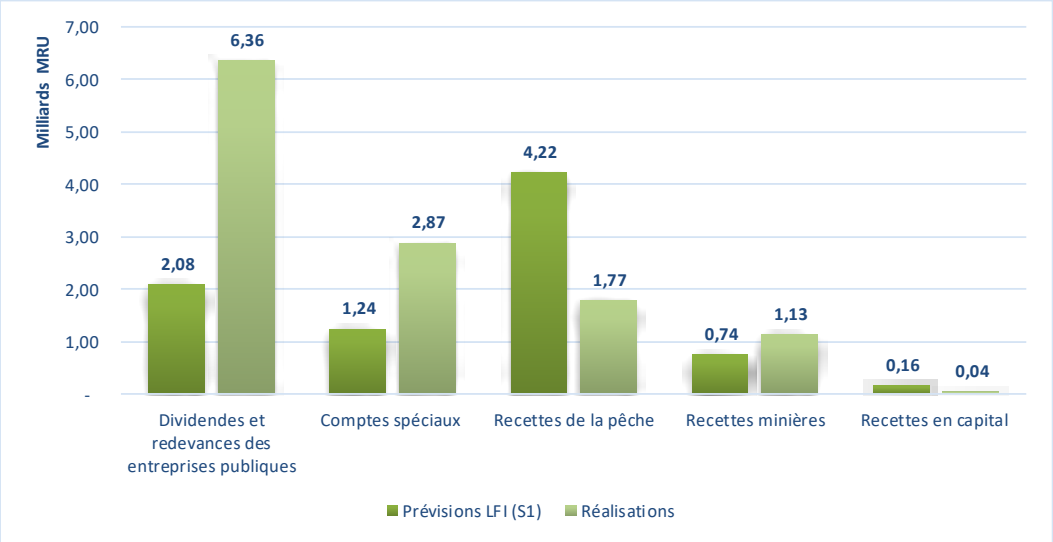

GRAPHIQUE 5 : RECETTES NON-FISCALES

Les données ci-dessus montrent que les deux principaux postes de recettes non fiscales (en valeur) sontles recettes des dividendes et redevances des entreprises publiques, et les comptes spéciaux (principalement FAID en raison de la baisse des prix des hydrocarbures sur le marché international), avec des apports respectifs de 48,67% et 22,00% du total de la rubrique.

Les recettes des dividendes et redevances des entreprises publiques ont atteint 6,36 Milliards MRU dépassant ainsi largement les prévisions annuelles de la loi des finances qui les avait prévues à 4,16 Milliards MRU (soit approximativement 2,08 Milliards pour le premier semestre). Cette performance est principalement attribuable aux dividendes de la SNIM qui se sont établis à 4,51 Milliards MRU au premier semestre contre seulement 1,02 Milliards MRU au titre du même semestre de 2020.

Les recettes des comptes spéciaux ont légèrement dépassé les prévisions de l'année pour se situer à 2,87 Milliards MRU au premier semestre de 2021, contre 2,47 de prévisions annuelles, soit un taux de réalisation de 232.59 %. Le niveau important des recettes réalisées au niveau des comptes spéciaux est principalement dû aux recettes réalisées au niveau du Fonds d'Assistance et d'Intervention pour le

Développement (FAID) à hauteur de 1,96 Milliards MRU, contre seulement 0,59 Milliards MRU au titre du même semestre de 2020.

Les recettes de la pêche se sont situées au premier semestre 2021 à 1,77 Milliards MRU, soit 21,01% des prévisions (LFI) qui s'étaient établies à 8,43 Milliards MRU. Ceci représente une diminution de 0,60 Milliards MRU par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Les recettes minières ont enregistré une hausse par rapport au premier semestre de l'année précédente atteignant un montant de 1,13 Milliards MRU contre 0,53 Milliards MRU en S1 2020. Ce qui représente 76,21% des prévisions de la LFI de 2021.

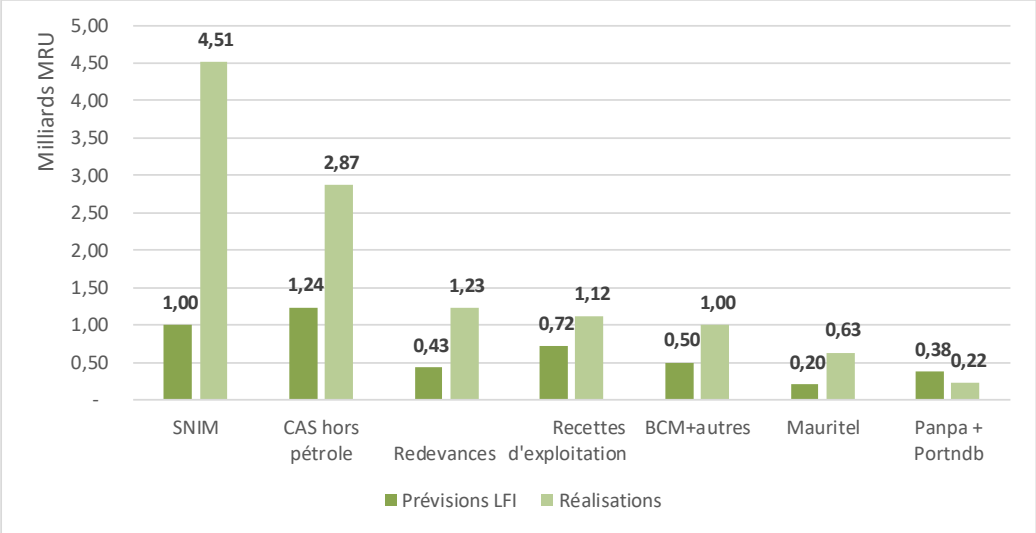

GRAPHIQUE 6 : PERFORMANCES DETAILLEES DES RECETTES NON FISCALES ET DONS

Globalement la performance des recettes non fiscales et dons montre que :

- Le principal poste des recettes non fiscales et dons est celui des dividendes, porté en grande partie par les dividendes de la SNIM pour un montant total de 4,51 Milliards MRU ;
  En deuxième position les CAS hors pétrole ont enregistré un montant de 2,87 Milliards MRU ;
- Les redevances pélagiques viennent en troisième position avec un apport de 1,23 Milliards MRU, pour une prévision de 0,86 Milliards de MRU pour l'année, soit un taux de réalisation de 143,49% (LFI).

1.3. Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières qui s'élèvent à 0,34 Milliards MRU pour le premier semestre 2021ont connu une hausse de 0,13 Milliards MRUpar rapport au premier semestre de 2020.

Recettes pétrolières	Montant MRU
Recettes pétrolières (net)	0,34
Recettes fiscales	0,34
BIC	0,07
ITS	0,11
Autres	0,15
Recettes non fiscales	0,01
Bonus/Redevances	-
Revenu du capital	0,01

T3 : RECETTES PETROLIERES

2 - DÉPENSES

L'exécution des dépenses au cours du premier semestre de l'année 2021 s'est élevée à 22,55 Milliards MRU (total des dépenses et prêts nets), soit un taux de 32,21% (LFI) des prévisionsde la LFI. Ce taux d'exécution reflète le calendrier d'exécution budgétaire et le niveau de maturité des dépenses qui n'est souvent amélioré que durant le deuxième semestre de l'année. Le taux d'exécution observé reflète également les économies au niveau des dépenses de fonctionnement (particulièrement les dépenses de biens et services) et des intérêts de la dette intérieure et extérieure, en raison de la diminution des taux d'intérêts sur le marché des bons du Trésor, et du prolongement du moratoire sur le service de la dette extérieure.

Globalement, les dépenses du budget de l'Étatont augmenté de5,94% par rapport aux dépenses du 1er semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 21,28 Milliards MRU (soit un écart de 1,46 Milliards MRU).

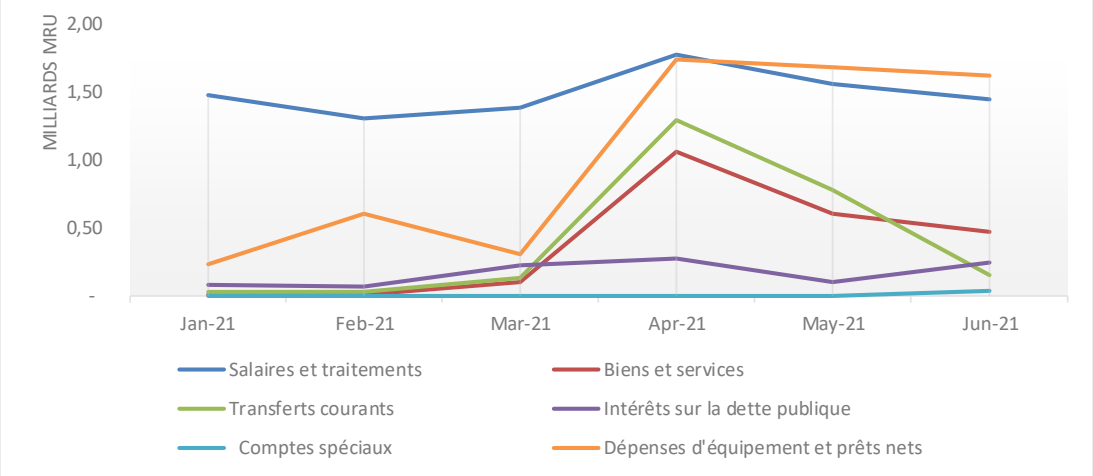

GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DES DEPENSES COURANTES DURANT LE SEMESTRE

Les principales catégories de dépenses ont montré des variations du rythme d'exécution au cours du semestre avec un picau mois d'avril pour la majorité des postes :

- Lessalaires et traitementsont peu variés durant le semestre ;
- Lesdépenses de biens et servicesdont l'exécution est restée relativement faible jusqu'au mois de mars en raison du calendrier budgétaire, ont enregistré leur valeur maximale en avril (1,06Mds MRU) ;
- Les transferts courants ont débuté relativement tôt cette année, tout comme l'année dernière, compte tenu de l'utilisation partielle de ces crédits pour payer les bourses des étudiants et des transferts sociaux au profit des indigents initiés par le Ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, ainsi que les subventions et transferts aux établissements publics, particulièrement ceux du secteur de la santé et de l'éducation.
- Les dépenses d'équipements et prêts net ont montré une exécution relativement faible durant le premier trimestre et se sont améliorées au deuxième trimestre, enregistrant leur

valeur maximale au mois d'avril (1,74 Milliards MRU).

Programme Prioritaire Élargi du Président (PROPEP)

Le Programme Prioritaire Élargi du Président de la République (PROPEP), composé de sept axes ayant un impact significatif sur le développement du pays et le bien-être des populations, regroupe toutes les activités prioritaires du plan d'action gouvernemental. Le programme prioritaire s'articule autour d'axes visant la promotion du potentiel productif, l'autosuffisance alimentaire et le soutien à la croissance, l'appui au secteur privé et le soutien à la demande, le renforcement des conditions de vie des franges défavorisées et l'amélioration de l'offre de services de santé et la préservation de l'environnement. Chacun des axes des programmes comprend des activités regroupées en sous -axes. L'annexe 4, détaille les axes et sous axes relatifs au PROPEP. L'annexe 5 retrace les activités du PROPEP pour l'année 2021 selon leur ancrage départemental.

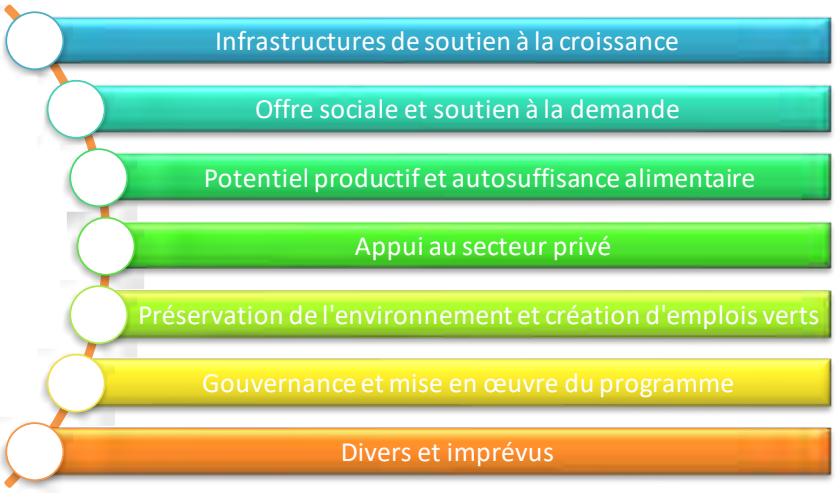

GRAPHIQUE 8 : Axes du PROPEP

Ce programme, dont certaines actions ont été exécutées entièrement ou entamées en 2020, avait atteint pour l'exercice précédent 3.23 Milliards MRU. Au titre de l'exercice budgétaire 2021, les dépenses PROPEP avait été prévues à 3.4 Milliards MRU (LFI 2021) réparties sur 172 actions. Au cours du premier semestre de l'année les dépenses relatives à des activités PROPEP ont atteint 0,52 Milliards MRU soit 15.19% des prévisions pour l'année 2021.

Le montant initialement prévu pour le PROPEP par la LFI 2021 (3.4 Milliards) a été augmenté par les transferts de crédits et allocations supplémentaires en cours d'année pour atteindre 4.25 Milliards MRU. L'annexe 6 retrace les crédits alloués aux activités PROPEP pour l'année 2021 par ministères.

Le tableau ci-dessous retracent l'exécution par sous axes du programme.

Axes et Sous Axes	Ordonnancé
Axe 1 Infrastructures de soutien à la croissance	**259 911 951,10**
Entretien et réparation des routes	164 905 191,86
Infrastructures numériques	-
Infrastructures rurales	-
Mobilité urbaine	-
Renforcement des infrastructures hydrauliques	95 006 759,24
Villes productives	-
Axe 2 Offre sociale et soutien à la demande	**201 461 152,64**
Amélioration de l'offre de services de santé	54 958 509,10
Perspectives pour la jeunesse	1 734 000,00
Renforcement des conditions de vie des franges défavorisées	-
Soutien à la mise en place d'une école républicaine	144 768 643,54
Axe 3 Potentiel productif et autosuffisance alimentaire	**91 930,00**
Renforcement et valorisation des potentialités agropastorales	91 930,00
Valorisation du potentiel des Pêches	-
Axe 4 Appui au secteur privé	**49 542 390,00**
Mesures de soutien à l'entreprenariat	15 989 390,00
Mesures de soutien pour faire face aux conséquences du Covid 19	33 373 000,00
Mesures de soutien à l'emploi	180 000,00
Axe 5 Préservation de l'environnement et création d'emplois verts	**15 019 914,00**
Réduire la déforestation et assurer la restauration et la gestion durable des espaces forestiers (1500 ha/an)	-
Réduire les pollutions et améliorer la gestion et la valorisation des déchets solides urbains	-
Renforcement de l'initiative nationale de la grande muraille verte	15 019 914,00
Axe 6 Gouvernance et mise en œuvre du programme	-
Total général	**526 027 337,74**

T4 : EXECUTION DU PROPEP (S1 2021)

Les dépenses relatives à l'axe infrastructures de soutien à la croissance ont été exécutées à hauteur de 0,26 Mds MRU soit 49.41% du total du programme, impactés principalement au niveau des activités d'entretien et de réparation des routes et du renforcement des infrastructures hydrauliques.

L'offre sociale et le soutien à la demande a représenté 38.29% de l'exécution du PROPEP avec un montant de 0,20 Mds MRU, dont 144 Millions pour le projet de mise en place d'une école républicaine, et 54 Millions alloués à l'amélioration des services de santé.

L'appui au secteur privé a atteint 9.42% des dépenses totales du PROPEP pour le premier semestre 2021, s'établissant à 49.5 Millions MRU exécutés au niveau des activités de soutien à l'entreprenariat, de soutien au secteur privé pour faire face aux conséquences du Covid 19 et des mesures de soutien à l'emploi.

Enfin les activités liées à la préservation de l'environnement et création d'emplois verts ont atteint 15.01 Millions MRU, relatifs au renforcement de l'initiative de la grande muraille verte.

2.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour le premier semestre 2021 à 15,69 Milliards MRU pour des prévisions à hauteur de 45,50 Milliards MRU à la LFI.

Ces dépenses sont supérieure aux dépenses de fonctionnement du 1er semestre de l'année précédentede1,39 Milliards MRU, soit une hausse de 9,71%.

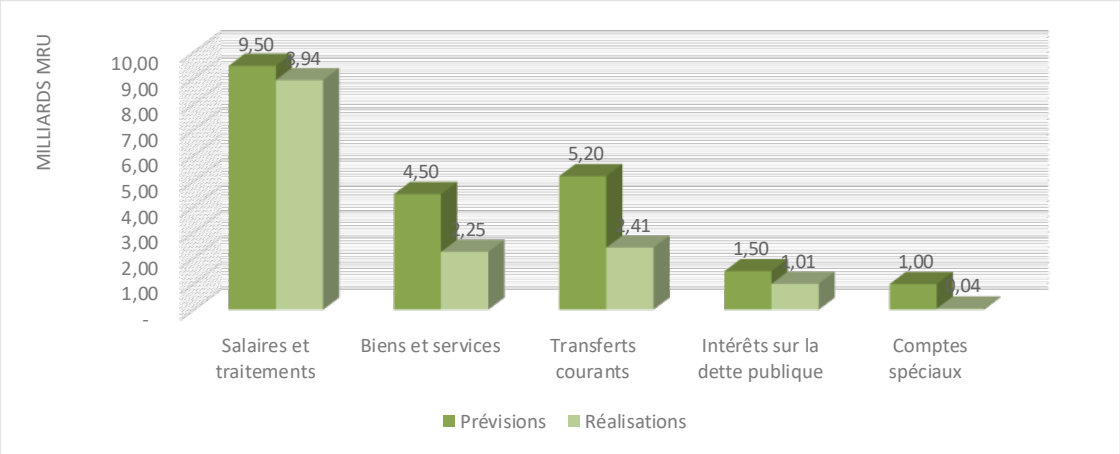

GRAPHIQUE 9 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le graphique 8 fait ressortir que:

- La masse salariale a été maîtrisée (exécution à 8,94 Milliards MRU, inférieure de 5,89% à la prévision semestrielle) ;
- Les dépenses de biens et services sont inférieures de 49,97% par rapport à l'objectif fixé à 4,5 Milliards MRU (S1) ;
- Les transferts courants sont en-dessous des prévisions (2,14 Milliards MRU de réalisation contre 5,2 Milliards MRU(S1) de prévision) ;
- Les intérêts de la dette publique ont atteints 1 Milliard MRU pour une prévision semestrielle de 1,5 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 67,03%.

Il convient ici de spécifier que les intérêts de la dette publique tels qu'ils apparaissent au niveau du TOFE, ne prennent pas en compte les économies réalisées grâce au moratoire de la dette. En effet, ces dernières apparaissent au niveau du financement exceptionnel et ce afin de mesurer l'impact du moratoire sur le service de la dette.

Parmi les dépenses courantes, les comptes spéciaux ont atteint 0,04 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 3,76% des prévisions budgétaires pour le premier semestre.

2.2. Dépenses d'investissement

Au premier semestre de l'année 2021, les dépenses d'investissement ont atteint 6,19 Milliards MRU, pour un objectif semestriel de 12,25 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 50,49%. Ces dépenses regroupent 4,01 Milliards MRU correspondant aux investissements sur financement intérieur et de 2,17 Milliards en investissements sur financement extérieur. Elles ont subi une baisse de 0,38 Milliards MRU par rapport aux dépenses d'investissement du 1er semestre 2020, qui se sont chiffrées à hauteur de 6,57 Milliards MRU, soit une diminution de 5,84%.

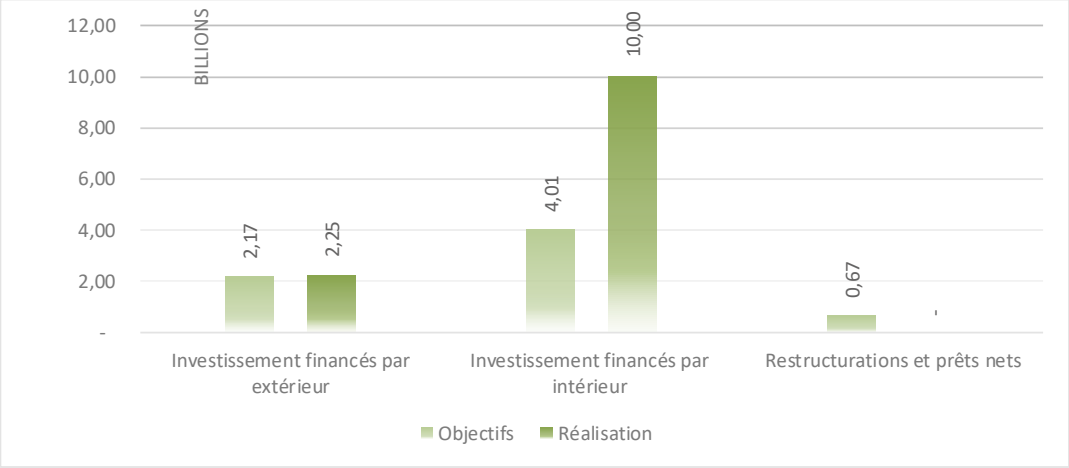

GRAPHIQUE 10 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT (S1 2021)

2.2.1. Dépenses d'investissement sur financement intérieur

Durant ces dernières années, l'État a consenti des efforts soutenus pour maintenir un niveau élevé des dépenses d'investissements, et en particulier cette année, en raison du contexte particulier de la pandémie du COVID-19 et de la politique générale du Gouvernement visant à redynamiser l'économie nationale et doter le pays d'infrastructures vitales nécessaires pour son développement.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans la structure de la croissance, cette partie du rapport restitue pour les six premiers mois de 2021, les dépenses d'investissement payées effectivement et ce à travers une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui à base sr une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques.

Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 au niveau des chapitres 6,96 à 6,104. Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison des budgets des États. Il convient ici de mentionner que l'objectif poursuivi par ce rapport est plutôt de rendre compte de l'utilisation des moyens financiers de l'État, et non de faire un compte rendu des projets d'investissement exécutés par les départements sectoriels.

Au cours de la période sous revue, les dépenses d'investissement sur financement intérieur se sont élevées à 3,90 Milliards MRU dont 0,25 Milliards MRU correspondant à des contributions de l'État sous forme de crédits d'impôts à des projets de développement[1].

Ces dépenses sont réparties selon la ventilation CFAP conformément au tableau suivant :

Libellé	LFI 2021	Ordonnancements (S1 2021)	Taux
Affaires économiques	8 133 641 108,00	952 464 866,41	24,41%
Loisirs, culture et culte	286 283 000,00	53 152 121,50	1,36%
Logement et équipements collectifs	414 465 000,00	91 925 613,93	2,36%
Défense	1 469 791 764,00	1 006 296 227,00	25,79%
Enseignement	826 297 798,00	514 252 110,60	13,18%
Ordre et sécurité publics	479 025 000,00	221 563 429,79	5,68%
Protection de l'environnement	756 710 000,00	128 162 594,94	3,28%
Protection sociale	4 069 177 824,00	698 861 938,44	17,91%
Santé	582 864 740,00	20 232 307,96	0,52%
Services généraux des administrations publiques	2 981 743 766,00	215 615 741,57	5,53%
Dépenses Totales	20 000 000 000,00	3 902 526 952,13	24,41%

T5 : VENTILATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION PRINCIPALE

Les différentes fonctions sont abordées dans ce qui suit en vue de mettre l'accent sur les principaux postes des dépenses d'investissement.

[1] Les crédits d'impôts qui font aussi partie de l'effort d'investissement consenti par l'État ne sont pas couverts par l'analyse effectuée.

Affaires Économiques

Cette fonction principale inclut toutes les dépenses structurantes de l'économie et a représenté 24,41 % des dépenses d'investissements. Les dépenses des affaires économiques prévues dans le cadre de la loi de finances initiale 2021 ont atteint une autorisation de 8,13 Milliards MRU. Au titre de l'année 2021, l'exécution de ces dépenses est de l'ordre de 0,95 Milliards MRU.

Par rapport aux dépenses de l'État exécutées au premier semestre 2020, elles ont été diminuées de 21,56%, soit 0,26 Milliards MRU. Cette diminution est imputable essentiellement à la réduction des dépenses de Transport (-62,58%), du Développement rural (-62,32%), ainsi que les dépenses des affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre(-94,26%).

Libellé	Montant
Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics	640 019 333,82
Transport	215 339 662,86
Combustibles et énergie	61 744 349,67
Développement rural	32 936 143,06
Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	2 095 377,00
Affaires concernant la recherche et le développement économique	330 000,00
Total général des affaires économiques	952 464 866,41

T6 : DÉPENSES DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Le tableau ci-dessous montre que la fonction « Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics » relative à la construction et travaux publics sur l'étendue du territoire national, dont les dépenses se sont élevées à 0,64 Milliards MRU constitue la principale rubrique d'investissement au niveau de cette fonction. Il s'agit là de réhabilitations ou de constructions de bâtiments de Wilayas, de Moughataas ou arrondissements mais aussi de certains décomptes de quelques édifices en phase de finitions.

Libellé	Montant/MRU
Travaux publics	444 470 405,34
Constructions	195 548 928,48
Total général des Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics	640 019 333,82

T7 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT D'INDUSTRIES EXTRACTIVES, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION, ET BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Les dépenses de la fonction « Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics » prévues dans le cadre de la loi de finances initiale 2021 ont atteint une autorisation de 4,49 Milliards MRU. Au titre de l'année 2021 l'exécution de ces dépenses est de l'ordre de 0,64 Milliards MRU.

Les dépenses liées aux transports ont atteint 22,61%des dépenses des affaires économiques et ont montré un taux de réalisation de 35,76 % par rapport aux prévisions du premier semestre 2021 (0,60 Milliards MRU prévus par la LFI 2021). Elles incluent les infrastructures routières à concurrence de 0,21 Milliards MRU notamment pour les décomptes de construction ou de réhabilitation de routes, d'extension de voiries et de maintenance routière. le volet maintenance des routes ainsi que le désenclavement de quelques petites localités sont aussi inclus dans cette enveloppe.

Loisirs, culture et culte

L'investissement au niveau des loisirs, culture et culte représentent 1,36% des dépenses d'investissement réparties conformément au tableau ci-après.

Libellé	Montant/MRU
Service concernant la radio diffusion, la télévision et l'édition	40 456 289
Services concernant les affaires islamiques	9 699 211
Services concernant la culture	2 996 622
Total général	**53 152 122**

T8 : VENTILATION DES DEPENSES « DES LOISIRS, CULTURE ET CULTE »

Les dépenses de la fonction « loisirs, culture et culte » prévues dans le cadre de la loi de finances initiale 2021 ont atteint une autorisation de 286,28 Millions MRU. Au titre de l'année 2021 l'exécution de ces dépenses est de l'ordre de 53,15 Millions MRU. Soit un taux d'exécution de 18,57%. Au regard de l'année 2020, celles-ci ont progressé de de 253,40 %, soit une augmentation de 32,17 Millions MRU.

Logement et équipements collectifs

Les dépenses de Logement et équipements collectif sont atteint 0,91 Milliards MRU, soit 2,36% des dépenses d'investissement totales. Elles concernent principalement l'alimentation en eau potable.

Libellé	Montant/MRU
Projet AEPDhar - phase ii (AEPAioun et Djiguenni)	47 262 439,11
Renforcement AEP de Nouadhibou	13 467 975,16
Réhabilitation des réseaux AEP de l'ONSER	10 904 174,00
Réhabilitation et renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott	10 160 812,06
Accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux hodhs (g5 Sahel)	5 147 590,00
Projet sectoriel eau et assainissement	4 982 623,60
Total général	**91 925 613,93**

T9 : DEPENSES DE LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Pour ces dépenses, le montant inscrit dans le cadre de la loi de finances initiale 2021 à été de 414,46 Millions MRU. L'exécution a atteint 91,92 Millions MRU, soit un taux d'exécution de 22,18%. Au regard de l'année 2020, celles-ci ont baissé de 35,10 %, soit un montant de 49,72 Millions MRU.

Enseignement

L'investissement pour le secteur de l'éducation a atteint 0,51 Milliards MRU, ce qui représente 13,18% des dépenses d'investissements. Ce montant n'inclut pas les dépenses effectuées sur le compte d'affectation speciale du PNDSE.

Les dépenses de l'Enseignement ont été ordonnancées à hauteur de 62,24 % par rapport aux autorisations (0,82 Milliards MRU), affichant ainsi une progression importante par rapport à 2020 (0,07 Milliards MRU).

Libellé	Montant
Enseignement du troisième degré	510 890 825
Enseignement non défini par le niveau	3 361 286
Total général	**514 252 111**

T10 : VENTILATION DES DEPENSES « ENSEIGNEMENT »

Ordre et sécurité publique

La survenance de la pandémie du Covid-19, a suscité le recours aux services de l'ordre pour veiller au maintien des mesures de confinement. Le déploiement massif de ses services a donc augmenté les dépenses liées à ce secteur pour le premier semestre de l'année 2021.

Les dépenses de l'ordre et sécurité publique ont été exécutées à hauteur de 0,22 Milliards MRU sur une inscription de 0,47 Mds, soit un taux d'exécution de 46,25%. Au regard de l'année 2020, celles-ci ont évolué de 265,82 %, soit un montant de 0,14 Milliards MRU. Cette augmentation est imputable essentiellement à l'accroissement des dépenses de Services généraux de sécurité publique passant de 1,01 à 134,31 Millions MRU. De ce fait les Services généraux de sécurité publique et Ordre et sécurité N.C.A. ont absorbé 97,36% des investissements de cette rubrique.

Libellé	Montant
Services généraux de sécurité publique	134 314 500
Ordre et sécurité N.C.A.	81 996 530
Services de la justice	4 256 088
Prisons	996 312
Total général	221 563 430

T11 : DEPENSES DE L'ORDRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Protection de l'environnement

Globalement les dépenses d'investissement relatives à la protection de l'environnement représentent 3,28% des dépenses totales d'investissements soit 0,13 Milliards MRU.

Libellé	Montant/MRU
Gestion des eaux usées	96 616 759
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	17 456 914
Protection de la biodiversité et de l'environnement	14 088 922
Total général	128 162 595

T12 : DEPENSES DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les dépenses relatives à la protection de l'environnement ont été exécutées à hauteur de 128,16 Millions MRU sur une inscription de 756,71 Millions MRU, soit un taux d'exécution de 16,94%. Au regard de l'année 2020, celles-ci ont évolué de 251,18 %, soit un montant de 91,66 Millions MRU. Cette augmentation est imputable essentiellement à l'accroissement des dépenses de gestion des eaux usées et de recherche et développement concernant la protection de l'environnement passant respectivement de 4,65 à 96,61 Millions MRU et de 2,49 à 17,45 Millions.

Protection Sociale

Les dépenses de la protection sociale se sont situées à hauteur de 0,70 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 17,17 % de la prévision de la loi des finances initiale (4,06 Milliards MRU). Les dépenses relatives à la protection sociale ont enregistré une baisse de 43,23% par rapport à 2020 soit 1,23 Milliards MRU.

Cette diminution est imputable essentiellement à la réduction des dépenses des affaires générales concernant l'action sociale (taux d'exécution de 18,46%) et des dépenses de l'action et protection sociale N.C.A. (taux d'exécution de 17,12%).

Les dépenses de la protection sociale ont pour l'essentiel servi à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté et les séquelles d'esclavage, et ceux de la petite enfance, de la promotion féminine et de la famille.

Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires, particulièrement depuis une année et demie avec la survenance de la pandémie du COVID-19. La majorité des dépenses exécutées au niveau de la santé cependant a été ordonnancé sur le budget de fonctionnement.

La ventilation des dépenses d'investissement de la santé au premier semestre de 2021 est reflétée par le tableau ci-dessous où l'appui au service des consultations externe sont représentés plus de 61,78% des dépenses de la santé en 2021.

Libellé	Montant/MRU
Consultations externes	12 500 000
Services concernant la prévention et la détection	5 168 048
Services hospitaliers	1 796 260
Affaires générales concernant la santé	768 000
Total général	**20 232 308**

T13 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SECTEUR DE LA SANTE

Il y a lieu de signaler que les dépenses de la santé effectuées sur le fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus[2] se sont élevées à hauteur de1,03 Milliards MRU au 30 Juin 2021.

Services généraux des administrations publiques

Les dépenses de cette fonction regroupent les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'État et se sont chiffrées au premier semestre 2021 à 5,53% des dépenses d'investissement totales.

Libellé	Montant
Services généraux de l'administration	176 054 356
Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères	16 108 674
Services publics généraux non classés ailleurs	11 472 710
Services des affaires financières et budgétaires	10 983 582
Recherche fondamentale	996 419
Total général	215 615 742

T14 : DEPENSES DES SERVICES PUBLICS GENERAUX

La rubrique « Services généraux de l'administration » correspond essentiellement aux subventions du Fonds Régional de Développement (FRD) allouées aux communes.

Pour ce qui est du fonctionnement des organes législatifs, exécutifs et des affaires étrangères, il s'agit pour l'essentiel de la contribution du Gouvernement au Programme d'Appui à la Décentralisation PNIDDLE.

Quant à la rubrique « Services publics généraux non classés ailleurs », elle correspond exclusivement à l'appui à l'ANRPTS (Agence National du Registre des Populations et des Titres Sécurisées).

Les dépenses relatives aux Services Publics Généraux, se sont situées à 215,61 Millions MRU. Par rapport à l'année 2020, ces dépenses ont chuté de 388,02 Millions MRU, soit une diminution de 64,28%. Cela s'explique essentiellement par la diminution des dépenses des organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères, passant de 375,98 à 16,10 Millions MRU.

[2] Pour une analyse des détails des dépenses exécutées sur le fonds F3SL2C, ainsi que les ressources qui lui sont allouées, les rapports bimestriels sur l'exécution du fonds sont disponibles sur les différents sites du ministère des Finances.

C'était là un résumé des différentes dépenses d'investissement sur financement intérieur effectuées au cours du premier semestre de 2021. Cet aperçu permet de se faire une idée des efforts importants consentis par le Gouvernement sur le chemin du développement et en particulier dans la mise en place de l'infrastructure indispensable au développement.

Il est utile de rappeler que les montants cités ne correspondent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont les montants correspondent à des travaux réalisés durant la période objet du présent rapport ou antérieurement.

2.2.2 Dépenses d'investissements sur financement extérieur

La Mauritanie a mis en place plusieurs réformes pour améliorer son attractivité, dont le Conseil Supérieur pour l'Amélioration du Climat des Affaires, la Chambre Internationale de Médiation, ainsi que la mise en place du Guichet unique. Les différents facteurs susmentionnés ont bien sur eu un impact favorable sur Les différents facteurs susmentionnés ont bien sur eu un impact favorable sur l'attractivité de la Mauritanie auprès des investisseurs étrangers, et sur la mobilisation…, et sur la mobilisation de fonds auprès des partenaires au développement.

Le financement extérieur se présente sous plusieurs formes : les aides publiques au développement (APD), les dons et les prêts dans le but de contribuer au développement. Ce financement extérieur constitue une partie importante du budget consolidé d'investissement (18,37%), qui couvre l'ensemble des programmes et projets d'investissements programmés par le Gouvernement.

Au cours du premier semestre de l'année 2021, les dépenses d'investissements exécutées sur financement extérieur ont atteint 2,17Mds MRU [53,5 % des sources de financement étant des prêts (1,16 Milliards MRU) et le reste des dons(1,01Mds MRU)]. Ce montant comprend :

- 2,17 Milliards MRU sur le budget de l'Etat ;
- 1,55 Milliards MRU sur les budgets des entreprises publiques ;
- 25,41 Millions MRU sur les budgets annexes.

Ces dépenses sont passées en revue par secteur d'activités dans les parties qui suivent.[3]

[3]La répartition par secteur des dépenses d'investissement sur financement extérieur ne distingue pas la part des dépenses ayant été exécutées sur le budget de l'État, ni sur les budgets des entreprises publiques, ni sur les budgets annexes et est donc offerte uniquement à titre indicatif pour offrir un aperçu des poids respectifs des secteurs d'activités dans les investissements publics.

Développement rural

L'investissement dans le cadre des projets de développement rural au 1er semestre 2021 s'élève à 1,12 Mds MRU, avec 27,49 % en dons des bailleurs de fonds et 72,51% de prêts.

Ce secteur se compose des rubriques suivantes :

- Agriculture (48,69%);
- Le génie rural (4,10%, qui est totalement des prêts) ;
- L'hydraulique villageoise-pastorale (28,27%) ;
- L'élevage (13,87% provenant totalement des dons) ;
- L'environnement (5,07% dont l'intégralité provient des dons).

Libellé	Montant/MRU
1.1-Agriculture	545 384 467,34
1.2-Génie Rural	45 938 772,00
1.3-Hydr. Villag. et Past.	316 641 121,33
1.4-Elevage	155 304 701,65
1.5-Environnement	56 826 248,60
Total	**1 120 095 310,92**

T15: DEVELOPPEMENT RURAL

Développement industriel

Le Développement Industriel au premier semestre 2021, couvre les investissements relatifs à la pêche et l'énergie avec un montant total de 1,15Mds MRU dont 92,75% sont financées par des prêts. Les dépenses de l'énergie ont représenté 95.88 % des dépenses du secteur.

Libellé	Montant/MRU
2.1-Pêche	62 478 988,67
2.5-Energie	1 453 446 082,26
Total	**1 515 925 070,93**

T16: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Aménagement du territoire

Les dépenses sur l'aménagement du Territoire ont été de 0,41Mds MRU dont 93,10% sont financés par des prêts. Ces dépenses se sont réparties comme suit :

- Hydraulique urbaine (19,37% dont 64,36% est un prêt d'un montant de 0,05 Milliards MRU) ;
- Infrastructures routières (62,02% financés intégralement par un prêt) ;
- Télécommunications (18,61% financés intégralement par un prêt).

Libellé	Montant/MRU
3.2-Hydraulique Urbaine	79 275 524,12
3.3-Infrast. Routières	253 811 026,47
3.7-Télécommunications	76 158 058,17
Total	**409 244 608,76**

T17 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Ressources humaines

Les dépenses relatives aux ressources humaines ont été de 0,25 Milliards MRU constitués à 91,86% de dons.

- Santé et Affaires Sociales (95,36%dont 93,74%desdons d'un montant de 0,23 Mds MRU) ;
- Alphabétisation (2,17% financé intégralement par un prêt) ;
- Emploi (2,47%).

Libellé	Montant/MRU
4.4-Santé et Aff. Sociales	245 244 481,15
4.5-Alphabétisation	5 577 410,39
4.6-Emploi	6 348 672,20
Total	**257 170 563,74**

T18 : RESSOURCES HUMAINES

Développement institutionnel

Le développement institutionnel a mobilisé 0,05 Milliards MRU en dons pour l'appui aux administrations.

Libellé	Montant/MRU
5.1-Appui à l'Administration	50 227 496,86
Total	50 227 496,86

T19: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Projets multisectoriels

Les dépenses d'investissement des projets multisectoriels ont atteint 0,32Milliards MRU, dont 92,16% constitués de dons.

2.3. Classification fonctionnelle des dépenses

La classification fonctionnelle se fait conformément à un modèle normalisé qui permet de suivre les flux injectés dans les secteurs de l'économie et de les comparer par pays. L'analyse fonctionnelle effectuée ici concerne **l'ensemble des dépenses**, et va donc au-delà de l'analyse présentée dans la partie 2.2.1, qui se focalise sur la classification fonctionnelle des dépenses d'investissement.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur, et inclut les amortissements de la dette extérieure qui sont en bas de ligne du TOFE. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

Libellé	MONTANT
ENSEIGNEMENT	6 051 948 061,83
SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX	3 906 883 840,42
DÉFENSE	2 101 262 535,65
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	1 802 773 901,72
SANTÉ	1 518 904 242,96
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 290 989 073,34
PROTECTION SOCIALE	1 112 451 263,08
AFFAIRES ISLAMIQUES, CULTURE ET LOISIRS	848 316 671,20
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	278 344 647,80
AMÉNAGEMENTS COLLECTIFS ET LOGEMENTS	189 083 566,21
DÉPENSES TOTALES	**19 100 957 804,21**

T20 : REPARTITION DES DEPENSES PAR FONCTION PRINCIPALE

Le tableau ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Il montre que l'enseignement représente (31,68%) du total des dépenses, suivies par les services publics généraux avec (20,45%), puis la défense (11,00%), ensuite les affaires économiques (9,44%). La santé, l'ordre et sécurité publique, la protection sociale et les affaires islamiques viennent en cinquième, sixième, septième et huitième position avec respectivement (7,95%), (6,76%), (5,82%) et (4,44%).

Les fonctions principales de *Protection de l'environnement et d'Aménagements collectifs et logements* ont été à des niveaux faibles respectivement de 1,46% et 0,99%.

Dépenses de la lutte contre la pauvreté

Certaines sous-fonctions de la nomenclature fonctionnelle sont identifiées conventionnellement comme servant directement à la lutte contre la pauvreté, et représentent 27,96% des dépenses totales soit 5,34 Milliards MRU.

Libellé	MONTANT
ENSEIGNEMENT	3 046 797 607,84
SANTÉ	1 362 301 510,19
PROTECTION SOCIALE	908 501 023,18
SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX	16 940 457,40
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	5 870 908,00
DÉPENSES TOTALES	**5 340 411 506,61**

T21 : VENTILATION DES DEPENSES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PAR FONCTION PRINCIPALE

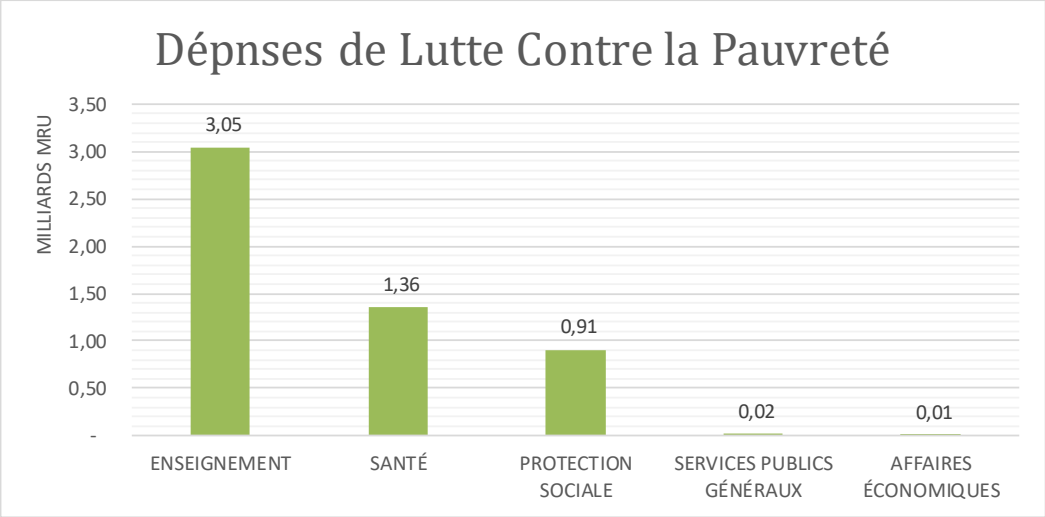

GRAPHIQUE 11: EXECUTION DES DEPENSES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Les dépenses de lutte contre la pauvreté des secteurs de l'enseignement et la santé représentent respectivement 50,34% et 89,68% des totales des dépenses ordonnancées de chacun de ces deux postes.

Quant à la protection sociale, elle occupe 81,67% du total de son poste, alors que les « services publics généraux » et « *les affaires économiques* » ont représenté des faibles proportions respectivement de 0,43% et 0,33%.

3 - SOLDES

Le **solde de base hors pétrole** (dons non compris) représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières) et les dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure et les investissements financés par l'extérieur), et permet d'évaluer la situation financière de l'État, sans avoir recours aux ressources non pérennes, à savoir les dons et les recettes pétrolières, et en excluant les dépenses non-discrétionnaires. Ce solde a enregistré pour le premier semestre de 2021 un excédent de **12,40 Milliards MRU.**

D'autre part, le **solde primaire, hors paiements des intérêts de la dette** (différence entre les recettes et les dépenses totales hors paiements des intérêts de la dette) qui reflète les efforts fournis en matière de politique d'endettement, a enregistré un solde excédentaire d'un montant de**14,76 Milliards MRU** au titre du premier semestre de l'année en cours.

Le **solde global (intérêts de la dette inclus)** a montré un excédent de13,75 Milliards MRU en prenant en compte les dons.

GRAPHIQUE 12 :ÉVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES

4 - FINANCEMENT

L'exécution du budget de l'État pour le 1er semestre 2021a résulté en une variation positive du solde du compte unique du Trésor à la BCM d'un montant de 8,9 Milliards MRU (tenant compte des valeurs à l'encaissement à la BCM et des instances à la BCM). En effet, le disponible du Trésor à la BCM est passé de 27,47 Milliards MRU, le 1er janvier 2021, à 36,37 Milliards MRU, le 30 juin 2021. Cette variation:

Le surplus financier relatif au solde global d'exécution, résultant des opérations de recettes (dons compris) et des opérations de dépenses, a essentiellement contribué au financement du solde du CUT à la BCM qui a montré une amélioration de12.46 Milliards MRU. Les différents poste de financement ayant contribué à variation sont détailles à Dessau.

Au niveau du financement intérieur :

Globalement les financements intérieurs au cours le 1er semestre de l'année 2021 se sont soldés par un besoin de financement à hauteur de 13,86 Milliards MRU.

Durant le 1er semestre de l'année en cours, les financements intérieurs se sont comportés comme suit :

- **0,12 Milliards MRU : Besoins financiers pour les paiements des instances au Trésor ;**
- **0,09 Milliards MRU : Besoins financiers pour Allègements ;**
- **0,21 Milliards MRU: Besoins financiers pour les créances sur l'Etat (pertes BCM + consolidation quotas FMI-FMA) ;**
- **0,40 Milliards MRU : Surplus financiers des CAS**
- **0,5 Milliards MRU : Surplus financiers au titre des obligations cautionnées :**

En effet, l'encours des obligations cautionnées a connu, au cours du premier semestre de l'année, une légère diminution de 0,5 Milliards MRU. C'est ainsi que l'encours des obligations cautionnées est passé de 2,00 Milliards MRU, en début d'année, à 1,5 Milliards MRU au 30 juin 2021.

- **0,255 Milliards MRU : Surplus financiers relatifs aux financements par Bon du Trésor :**

Les financements par Bons du Trésor, au titre du premier semestre de l'année 2021, ont enregistré un solde positif de 0,255 Milliards MRU. En conséquence, l'encours des BT a connu une augmentation passant de 5,01 Milliards MRU, en début d'année, à 5,44 Milliards MRU, au 30 juin 2021. Quant à l'encours de BIT, il a connu une diminution passant de 1,47 Milliards MRU, en début d'année, à 1,29 Milliards MRU, au 30 juin 2021.

- **1,62 Milliards MRU en besoins financiers résultant des mouvements sur comptes de dépôts et de liaisons :**

La variation des mouvements sur les comptes de dépôts et les comptes de liaison a enregistrée un montant négatif de**1,62 Milliards MRU.**

Au niveau du financement extérieur :

Les financements extérieurs pour le premier semestre de l'année 2021 ont enregistré un excédent de financement se situant à hauteur de 0.10 Milliards MRU détaillé ci-dessous :

- **0,34 Milliards MRU en besoins financiers relatifs au compte pétrolier (FNRH) :**

Les recettes pétrolières, au titre du premier semestre de 2021, ont atteint un montant de 0,34 Milliards MRU, tandis qu'il n'y a pas eu de retraits sur le FNRH.

- **2,58 Milliards MRU en besoins financiers correspondant aux emprunts extérieurs nets :**

Les emprunts extérieurs nets représentent l'écart entre les paiements relatifs aux amortissements de la dette extérieure (3,75 Milliards MRU) et les nouveaux emprunts (1,16 Milliards MRU). Au titre du 1er semestre de l'année, les emprunts extérieurs nets se sont situés à hauteur de -2,58 Milliards MRU.

- 2,87 Milliards MRU de surplus financiers relatifs aux financements extérieurs exceptionnels :

Grâce au moratoire de la dette extérieure, accordé par nos créanciers et partenaires au développement, les financements exceptionnels qui représentent les montants différés du service de la dette ont constitué, un excédent financier de **2,87 Milliards MRU.**

- 0,85 Milliards MRU de surplus financiers résultant du prêt FMI accordé à la BCM et rétrocédée par celle-ci à l'État.

- 0,70 Milliards MRU en besoins financiers relatifs aux variations des comptes de liaison comptable des chancelleries.

5 - CONCLUSION

Par rapport aux prévisions du premier semestre 2021, l'exécution du budget de l'État fait apparaître des réalisations au niveau des recettes, toutes natures confondues, supérieures à l'objectif semestriel (115,61%). Les recettes fiscales ont été collectées à hauteur de 21,89 MRU Milliards (105,17%) et les recettes non fiscales se sont situées à 13,06 Milliards MRU (151,59%) en grande partie grâce aux dividendes collectées.

Au niveau des dépenses, l'exécution a atteint 22,55 Milliards MRU par rapport à un objectif annuel de 70 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 32,21% au 30 juin 2021. Ces dépenses incluent les dépenses d'investissement qui ont été exécutées à hauteur de 4,01 Milliards MRU sur financement intérieur et de 2,17 Milliards MRU sur financement extérieur. Les dépenses relatives au Programme Prioritaire Élargi de Son Excellence le Président de la République (PROPEP) ont atteint 520 Millions MRU soit 15.19% des prévisions pour l'année 2021.

Ainsi, au vu de l'exécution du budget pour le premier semestre de 2021, le solde de base hors pétrole (dons non compris) a montré un excédent de 12,02 Milliards MRU et le solde primaire, hors paiement des intérêts de la dette, s'est situé à 14,76 Milliards MRU.

Enfin, en terme qualitatifs la préparation et l'exécution du budget de l'année 2021 se sont inscrit dans une dynamique de modernisation et de réformes visant à mieux maîtriser les postes budgétaires, à renforcer le contrôle de gestion et à améliorer la performance, et l'efficacité de l'action publique.

Ces réformes se sont concrétisées avec notamment la généralisation du système automatisé de gestion des dépenses publiques à l'intérieur du pays et aux postes comptables consulaires et diplomatiques, l'amélioration de la gestion des régies d'avances, la prise en charge et la programmation pluriannuelle des marchés, la déconcentration du paiement et la création de départements comptables au niveau de chaque ministère, la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation, l'identification de points de contrôle et la délégation du pouvoir d'ordonnancement des comptes d'affectations spéciaux aux ordonnateurs des Ministères de tutelle.

ANNEXES

AOÛT 2021

Annexe 1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2021

Tableau des opérations financières de l'Etat	S1-2020	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	S1	TX%	LFI 2021	Δ%
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	**28,65**	**4,00**	**4,87**	**4,32**	**6,10**	**4,67**	**12,35**	**36,30**	**58%**	**62,80**	**-1,54%**
Revenus non pétroliers et dons	28,19	3,95	4,83	4,27	6,08	4,52	12,31	35,96	57%	62,80	-0,35%
Revenus non pétroliers hors dons	27,22	3,87	4,55	4,19	5,94	4,27	12,13	34,95	59%	58,86	3,50%
Recettes fiscales (hors pétrole)	**18,22**	**2,83**	**2,32**	**3,50**	**5,38**	**3,14**	**4,72**	**21,89**	**53%**	**41,63**	**13,07%**
Taxes sur les revenus et profits	**6,83**	**1,18**	**1,26**	**1,78**	**0,80**	**0,98**	**2,18**	**8,18**	**63%**	**12,89**	**-1,82%**
BIC et BNC	2,96	0,32	0,63	1,28	0,15	0,17	0,97	3,54	85%	4,14	11,05%
Impôt minimum forfaitaire	0,96	0,15	0,12	0,19	0,18	0,19	0,19	1,02	47%	2,18	-1,98%
douanes											
Crédit d'Impôts IMF	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
ITS	2,28	0,54	0,44	0,24	0,32	0,56	0,46	2,57	48%	5,40	10,80%
Etat	0,13	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,14	47%	0,29	4,35%
Autres	2,15	0,51	0,42	0,22	0,30	0,54	0,44	2,43	48%	5,11	11,18%
IRCM	0,28	0,13	0,01	0,02	0,10	0,01	0,53	0,80	124%	0,65	-24,46%
IGR	0,00	-	0,00	0,00	-	-	0,00	0,00		-	-100,00%
Régime Simplifié d'Imposition	0,36	0,05	0,06	0,05	0,04	0,04	0,02	0,26	51%	0,52	-64,12%
(RSI)											
Taxes sur les biens et services	**8,97**	**1,96**	**1,02**	**1,23**	**3,16**	**1,58**	**1,73**	**10,67**	**52%**	**20,55**	**15,31%**
TVA intérieure	1,94	0,41	0,30	0,07	0,41	0,45	0,39	2,03	35%	5,84	29,33%
TVA sur les importations	3,42	0,48	0,41	0,75	0,77	0,74	0,87	4,02	53%	7,52	8,17%
dont TVA SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-		-	

Taxe uniqu²e SNIM et TPS	1,62	0,75	0,05	0,04	1,62	0,05	0,05	2,56	160%	1,60	-38,74%
Taxe sur les produits pétroliers	0,81	0,11	0,12	0,14	0,14	0,12	0,16	0,79	25%	3,10	94,56%
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	0,95	0,10	0,10	0,19	0,20	0,20	0,23	1,04	62%	1,68	-10,19%
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	0,23	0,10	0,04	0,04	0,02	0,01	0,02	0,23	29%	0,80	192,64 %
Taxes sur le commerce international	**2,58**	**0,33**	**0,40**	**0,66**	**0,68**	**0,64**	**0,75**	**3,46**	**49%**	**7,08**	**24,44%**
Importations	2,24	0,28	0,35	0,58	0,60	0,58	0,66	3,04	49%	6,21	23,98%
Taxes statistique	0,33	0,05	0,05	0,08	0,08	0,07	0,09	0,42	48%	0,87	27,80%
Autres recettes fiscales	**0,75**	**- 0,09**	**0,25**	**- 0,13**	**0,82**	**0,12**	**0,18**	**1,15**	**103%**	**1,11**	**-41,09%**
Droits de timbres	0,70	0,19	0,07	0,10	0,12	0,10	0,13	0,70	70%	1,00	-18,57%
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	0,23	0,05	0,04	0,02	0,02	- 0,02	0,01	0,12	107%	0,11	-71,43%
Recouvrement sur les années précédentes+RNV	- 0,18	- 0,33	0,14	- 0,25	0,68	0,05	0,04	0,32		-	-100,00 %
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,09	
Reste à recouvrer (DGD + DGI)	- 0,92	- 0,55	- 0,61	- 0,04	- 0,08	- 0,18	- 0,12	- 1,57		-	100,00 %
Recettes non fiscales	**9,01**	**1,04**	**2,23**	**0,69**	**0,56**	**1,13**	**7,41**	**13,06**	**76%**	**17,23**	**-14,07%**
Recettes de la pêche	**2,37**	**0,35**	**0,31**	**0,27**	**0,18**	**0,27**	**0,39**	**1,77**	**21%**	**8,44**	**12,24%**
Régime national	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	2,42	
Régime étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	4,93	
Union Européenne bud.	0,04	0,02	0,02	0,00	0,00	0,01	0,06	0,11	4%	2,96	
Compensation financière	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	2,34	
Armateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,01	
Droit territorial	0,04	0,02	0,02	0,00	0,00	0,01	0,06	0,11	19%	0,60	
Redevances	1,68	0,22	0,20	0,23	0,17	0,16	0,24	1,23	143%	0,86	-75,57%
Taxes (les bateaux affrétés par les nationaux)	0,16	0,05	0,02	0,04	0,04	0,01	0,03	0,19	0%	-	-100,00 %

Licences (les étrangers)	1,52	0,18	0,18	0,19	0,14	0,15	0,21	1,04	0%	-	-100,00%
Droit d'accès (pèche de fond-nationaux)	0,58	0,10	0,08	0,02	0,01	0,10	0,08	0,39	0%	-	-100,00%
Loyers domaines publics	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,02	
Droits de timbres	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,01	
Droits de consignation	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,01	
Amendes	0,08	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01	0,05	23%	0,20	24,56%
Recettes minières	**0,53**	**0,01**	**0,55**	**0,22**	**0,00**	**0,35**	**-**	**1,13**	**76%**	**1,49**	**6,92%**
Recettes cadastrales	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	29%	0,04	62,26%
Recettes d'exploitation	0,52	0,00	0,55	0,22	-	0,35	-	1,12	77%	1,45	6,09%
Autres recettes minières	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	10%	0,00	-18,93%
Dividendes et redevances des entreprises publiques	**2,29**	**0,16**	**-**	**-**	**-**	**0,21**	**5,98**	**6,36**	**153%**	**4,16**	
SNIM	1,02	-	-	-	-	-	4,51	4,51	226%	2,00	
BCM+autres	0,46	0,16	-	-	-	-	0,83	1,00	100%	1,00	
Mauritel	0,56	-	-	-	-	0,21	0,42	0,63	156%	0,40	
Panpa+portndb	0,25	-	-	-	-	-	0,22	0,22	29%	0,75	
Dette rétrocédée et recouvrements	**0,24**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0%**	**0,33**	**33,99%**
SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
SOMELEC	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
SOGEM	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Droits d'exploration miniers	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**		**-**	
Comptes spéciaux	**2,61**	**0,42**	**1,27**	**0,13**	**0,08**	**0,12**	**0,85**	**2,87**	**15%**	**2,47**	**-58,67%**
Secteur pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
CAS hors pétrole	2,61	0,42	1,27	0,13	0,08	0,12	0,85	2,87	116%	2,47	-58,67%
dont FAID	0,59	-	1,21	-	0,00	0,01	0,74	1,96	0%	-	

dont Crédit d'Impôts (si pas ventilé)	-	-	-	-	-	-	-	-	0%		
Recettes en capital	**0,03**	**0,01**	**0,01**	**0,00**	**0,01**	**0,01**	**0,00**	**0,04**	**12%**	**0,32**	**335,61 %**
Ventes de terrain	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	-	0,02	10%	0,16	915,89 %
Hors ventes de terrain	0,02	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,02	15%	0,16	179,45 %
Autres	**0,93**	**0,08**	**0,09**	**0,07**	**0,29**	**0,16**	**0,19**	**0,89**	**3070%**	**0,03**	**-98,79%**
	0										
Dons	**0,97**	**0,08**	**0,28**	**0,08**	**0,14**	**0,25**	**0,18**	**1,01**	**26%**	**3,95**	**-35,93%**
Dons projets	0,97	0,08	0,28	0,08	0,14	0,25	0,18	1,01	0%	-	-100,00 %
Aide budgétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	3,95	10,41%
Dont: assistance PPTE	0										
Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)	0										
Autres dons	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Dons bilatéraux_ appui budgétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	3,95	10,41%
Tableau des opérations financières de l'Etat (dépenses, soldes et recettes pétrolières)	**0**										
Recettes exceptionnelles	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0%**	**-**	
	-										
Dépenses et prêts nets	**21,28**	**2,10**	**2,35**	**2,36**	**6,27**	**5,36**	**4,12**	**22,55**	**32%**	**70,00**	**22,96%**
Dépenses courantes	**14,31**	**1,74**	**1,64**	**1,94**	**4,42**	**3,57**	**2,39**	**15,69**	**34%**	**45,50**	**23,53%**
Salaires et traitements	8,45	1,48	1,30	1,38	1,77	1,56	1,45	8,94	47%	19,00	13,38%
Biens et services	2,68	0,01	0,01	0,10	1,06	0,61	0,47	2,25	25%	9,00	21,44%
Dont: processus électoral	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
dont:sur financement extérieur	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Transferts courants	1,32	0,03	0,03	0,13	1,29	0,78	0,15	2,41	23%	10,40	62,94%

Intérêts sur la dette publique	1,31	0,08	0,07	0,23	0,28	0,11	0,25	1,01	34%	3,00	4,33%
Extérieurs	1,14	0,06	0,06	0,23	0,28	0,08	0,24	0,94	49%	1,91	-12,22%
Intérieurs	0,17	0,02	0,01	-	-	0,03	0,01	0,07	6%	1,09	55,81%
Comptes spéciaux	0,18	-	-	-	-	-	0,04	0,04	2%	2,00	112,20%
dont crédit d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Dépenses d'équipement et prêts nets	**6,57**	**0,23**	**0,60**	**0,31**	**1,74**	**1,68**	**1,62**	**6,19**	**25%**	**24,50**	**20,72%**
Investissement financés par extérieur* **	**2,40**	**0,18**	**0,54**	**0,27**	**0,42**	**0,35**	**0,41**	**2,17**	**48%**	**4,50**	**-14,26%**
Investissement financés par intérieur (dont dépenses FAID)	4,17	0,05	0,06	0,04	1,32	1,34	1,21	4,01	20%	20,00	32,93%
dont Crédit d'Impôts	0,36	0,04	0,05	0,02	0,04	0,07	0,02	0,25		-	-100,00%
dont FAID	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Restructurations et prêts nets	0,41	0,12	0,11	0,11	0,11	0,10	0,11	0,67		-	100,00%
Réserves communes	0,23	0,00	0,00	0,00	0,15	0,52	0,02	0,69	33%	2,10	
Avances (dépenses payées avant ordonnancement)	0,13	0,14	0,23	0,09	- 0,14	0,01	0,02	0,35		-	
	0										
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	5,94	1,77	2,19	1,83	- 0,33	- 1,08	8,02	12,40	-111%	- 11,14	-17932,30%
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	6,91	1,85	2,47	1,91	- 0,19	- 0,83	8,19	13,41	-186%	- 7,20	-218,06%
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	0										
Solde de base hors pétrole (déficit -)	9,47	2,01	2,79	2,33	0,37	- 0,66	8,66	15,51	-328%	- 4,73	-164,29%
Solde de base en %PIB	0										
Recettes pétrolières (net)	**0,46**	**0,05**	**0,04**	**0,05**	**0,02**	**0,15**	**0,04**	**0,34**		**-**	**-100,00%**
Recettes fiscales	0,43	0,05	0,04	0,04	0,02	0,15	0,04	0,34		-	-100,00%

BIC	0,15	0,01	0,00	0,02	0,00	0,02	0,01	0,07		-	-100,00 %
ITS	0,17	0,03	0,01	0,02	0,01	0,03	0,02	0,11		-	-100,00 %
Autres	0,11	0,00	0,03	0,01	0,01	0,09	0,01	0,15		-	-100,00 %
Recettes non fiscales	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01		-	-100,00 %
Bonus/Redevances	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Revenu du capital	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01		-	-100,00 %
Profit oil	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-100,00 %
Paiements (financement du budget)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	0										
Solde global; dons non compris (déficit -)	6,39	1,82	2,23	1,88	- 0,31	- 0,94	8,06	-	0%	- 11,14	-1699,49 %
Solde global; dons compris (déficit -)	**7,37**	**1,90**	**2,51**	**1,96**	**- 0,16**	**- 0,69**	**8,23**	**13,75**	**-191%**	**- 7,20**	###### #
Solde global; hors interets de la dette	0							**14,76**			
Tableau des opérations financières de l'Etat (Financement)	**0**										
Financement	**- 7,37**	**- 1,90**	**- 2,51**	**- 1,96**	**0,16**	**0,69**	**- 8,23**	**- 13,75**	**-191%**	**7,20**	**205,00 %**
Financement intérieur	5,53	1,77	- 1,10	0,29	1,25	1,73	3,30	7,24	- 41,12	- 0,18	-101,26 %
Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)	**- 11,13**	**- 1,76**	**- 2,47**	**- 2,93**	**0,17**	**1,04**	**- 7,92**	**- 13,86**	**-192%**	**7,20**	**157,64 %**
Financement bancaire	0,72	1,24	0,52	1,40	0,48	- 0,14	5,46	8,95	165,78	0,05	-99,06%
BCM	0,53	0,77	0,03	1,38	0,54	0,29	5,44	8,45		-	-100,00 %
(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rapproché)	**- 16,11**	**- 2,59**	**- 1,44**	**- 1,83**	**- 0,54**	**- 0,40**	**- 5,75**	**- 12,55**	**-169%**	**7,44**	**137,30 %**

Compte courant	-16,53	- 0,82	0,10	- 1,83	- 0,51	- 0,31	- 5,53	- 8,90			100,00 %
Compte courant y compris rapprochement	-16,09	- 2,55	- 1,39	- 1,81	- 0,56	- 0,40	- 5,75	-12,46	-168%	7,44	137,31 %
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois a la BCM	- 0,44	1,73	1,49	- 0,02	0,04	0,10	0,22	3,56			100,00 %
Comptes divisionnaires	- 0,34	0,75	- 0,27	- 0,44	- 0,27	- 0,01	0,17	- 0,07			100,00 %
Allègements	0,01	0,02	- 0,00	0,02	- 0,02	- 0,14	0,02	- 0,10			100,00 %
CAS	- 0,29	0,30	0,16	0,04	0,07	- 0,05	- 0,11	0,40			100,00 %
Autres	-	- 0,00	0,00	- 0,00	0,00	- 0,00	0,00	- 0,00			
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)	-16,56	1,02	0,01	- 0,82	- 0,20	- 0,22	- 0,01	- 0,21			100,00 %
Encaisses	- 0,02	- 0,04	- 0,05	- 0,02	0,01	0,01	0,01	- 0,08			100,00 %
Banques commerciales	0,20	0,47	0,49	0,02	- 0,06	- 0,44	0,01	0,50	923%	0,05	106,31 %
(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banques)	**0,20**	**0,47**	**0,49**	**0,02**	**- 0,06**	**- 0,44**	**0,01**	**0,50**	**923%**	**0,05**	**106,31 %**
Financement par bons du Trésor	- 0,02	0,03	0,20	-	- 0,06	- 0,13	0,29	0,32	-702%	- 0,05	86,47%
Obligations cautionnées (traites)	0,11	0,44	0,33	0,06	0,01	- 0,13	- 0,21	0,50	496%	0,10	124,91 %
(3) Financement BIT bancaire	**- 0,02**	**- 0,17**	**0,10**	**-**	**-**	**-**	**- 0,02**	**- 0,09**	**157%**	**- 0,06**	**- 160,00 %**
Variation comptes de liaison comptables de l'intérieur du pays	0,11	-	- 0,04	- 0,04	- 0,01	- 0,17	- 0,07	- 0,32			100,00 %
(4) Financement non-bancaire	**- 0,12**	**0,47**	**- 0,22**	**0,01**	**0,21**	**0,01**	**- 0,45**	**0,03**	**-11%**	**- 0,23**	**43,63%**
(5) Variation des arriérés intérieurs	**- 1,47**	**- 0,19**	**0,19**	**- 0,17**	**0,01**	**0,54**	**- 0,50**	**- 0,12**			**100,00 %**
Apurement	0										
Accumulation	- 1,47	- 0,19	0,19	- 0,17	0,01	0,54	- 0,50	- 0,12			100,00 %
Instances du Trésor	- 1,47	- 0,19	0,19	- 0,17	0,01	0,54	- 0,50	- 0,12			100,00 %
Apurement	0										
Accumulation	- 1,47	- 0,19	0,19	- 0,17	0,01	0,54	- 0,50	- 0,12			100,00 %
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	0										
Apurement	0										
Accumulation (report 2010)	0										

(6) Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison	**- 4,85**	**0,25**	**- 1,58**	**- 0,96**	**0,55**	**1,33**	**- 1,21**	**- 1,62**			**100,00 %**
(7) Autres (amort créance bcm)+ DTS	**11,24**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**			
Prêt OPEP + Privatisations et autres	-	-	-	-	-	-	-	-			
Tirage DTS (oct+nov)+ 1/2 prêt FMA (dec)	0										
Amortissement (BTF) (op.spec. Nov.)	0										
Autres financements	-	-	-	-	-	-	-	-			
Financement extérieur	**3,63**	**- 0,16**	**- 0,03**	**1,01**	**0,04**	**- 0,45**	**- 0,32**	**0,10**		**-**	**- 100,00 %**
Compte pétrolier (net)	**0,55**	**- 0,05**	**- 0,04**	**- 0,05**	**- 0,02**	**- 0,15**	**- 0,04**	**- 0,34**		**-**	**- 100,00 %**
Recettes pétrolières	- 0,46	- 0,05	- 0,04	- 0,05	- 0,02	- 0,15	- 0,04	- 0,34		-	100,00 %
Contribution du FNRH	1,01	-	-	-	-	-	-	-		-	
Autres (net)	**3,08**	**- 0,11**	**0,01**	**1,06**	**0,06**	**- 0,30**	**- 0,28**	**0,44**		**-**	**- 100,00 %**
Emprunts extérieurs (net)	- 1,90	- 0,22	- 0,26	- 0,51	- 0,49	- 0,44	- 0,66	- 2,58		-	100,00 %
Emprunts nouveaux	1,42	0,10	0,26	0,20	0,28	0,09	0,24	1,16	26%	4,50	68,95%
Amortissement	- 3,33	- 0,32	- 0,52	- 0,71	- 0,77	- 0,54	- 0,89	- 3,75	83%	- 4,50	33,55%
Financement extérieur exceptionnel	0,32	0,11	0,40	0,83	0,72	0,31	0,49	2,87		-	- 100,00 %
Prêt budgétaire FMI	4,86	-	-	0,85	-	-	-	0,85		-	
Variation comptes de liaison comptables des chancelleries	- 0,20	- 0,00	- 0,13	- 0,12	- 0,17	- 0,17	- 0,11	- 0,70		-	100,00 %
Erreurs et omissions (besoin de financement)	**- 1,42**	**- 0,02**	**0,02**	**0,04**	**0,05**	**- 0,09**	**- 0,00**	**- 0,01**		**-**	

Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses

Designation	Montant
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	**1 802 773 901,72**
Affaires concernant la recherche et le développement économique	30 466 178,56
Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	100 191 825,00
Autres activités commerciales, industrielles et artisanat	155 906 141,32
Combustibles et énergie	88 323 568,75
Communications	23 405 001,00
Développement rural	221 936 177,41
Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics	899 389 225,59
Transport	283 155 784,09
AFFAIRES ISLAMIQUES, CULTURE ET LOISIRS	**848 316 671,20**
Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	347 896 645,16
Services concernant la culture	252 655 790,24
Services concernant les affaires islamiques	247 764 235,80
AMÉNAGEMENTS COLLECTIFS ET LOGEMENTS	**189 083 566,21**
Aménagements collectifs et logement n.c.a.	77 124 995,72
Approvisionnement en eau	111 958 570,49
DÉFENSE	**2 101 262 535,65**
Défense civile	685 481 378,00
Défense militaire	1 415 781 157,65
ENSEIGNEMENT	**6 051 948 061,83**
Enseignement du troisième degré	2 810 742 682,05
Enseignement n.c.a.	1 986 864 615,23
Enseignement non défini par le niveau	84 615 761,64
Enseignement préprimaire et primaire	482 125 119,72
Enseignement secondaire	687 599 883,19
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	**1 290 989 073,34**
Ordre et sécurité n.c.a.	628 267 705,87
Prisons	49 182 170,51
Services de la justice	173 343 230,76
Services généraux de sécurité publique	440 195 966,20
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	**278 344 647,80**
Gestion des eaux usées	140 549 018,16
Protection de la biodiversité et de l'environnement	104 772 149,34
Protection de l'environnement n.c.a.	268 037,00
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	32 755 443,30
PROTECTION SOCIALE	**1 112 451 263,08**
Action et protection sociale n.c.a.	927 742 693,22

Affaires générales concernant l'action sociale	184 708 569,86
Prestations sociales	-
SANTÉ	**1 518 904 242,96**
Affaires générales concernant la santé	976 258 464,46
Consultations externes	23 077 579,00
Recherche et développement dans le domaine de la santé	10 066 152,12
Services concernant la prévention et la détection	100 979 560,77
Services concernant la santé publique	38 505 991,08
Services hospitaliers	370 016 495,54
SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX	**3 906 883 840,42**
Opérations au titre de la dette publique	83 381 179,00
Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères	1 400 209 570,94
Recherche fondamentale	56 689 782,60
Services des affaires financières et budgétaires	1 901 735 589,23
Services généraux de l'administration	278 230 428,67
Services publics généraux non classés ailleurs	186 637 289,98

Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs

SECTEUR	DONS	PRETS	TOTAL
Développement Rural	307 861 983,75	812 233 327,17	1 120 095 310,92
Agriculture	88 629 686,95	456 754 780,39	545 384 467,34
Génie rural	-	45 938 772,00	45 938 772,00
Hydraulique villageoise-pastorale	7 101 346,55	309 539 774,78	316 641 121,33
Elevage	155 304 701,65	-	155 304 701,65
Environnement	56 826 248,60	-	56 826 248,60
Développement Industriel	109 940 179,29	1 405 984 891,64	1 515 925 070,93
Pêche	52 910 514,37	9 568 474,30	62 478 988,67
Energie	57 029 664,92	1 396 416 417,34	1 453 446 082,26
Aménagement du Territoire	28 253 381,45	380 991 227,31	409 244 608,76
Hydraulique urbaine	28 253 381,45	51 022 142,67	79 275 524,12
Infrastructures routières	-	253 811 026,47	253 811 026,47
Télécommunications	-	76 158 058,17	76 158 058,17
	-	-	-
Ressources Humaines	236 239 920,20	20 930 643,54	257 170 563,74
Education	-	-	-
Santé et Affaires Sociales	229 891 248,00	15 353 233,15	245 244 481,15
Alphabétisation	-	5 577 410,39	5 577 410,39
Emploi	6 348 672,20	-	6 348 672,20
Développement Institutionnel	50 020 296,86	207 200,00	50 227 496,86
Appui à l'Administration	50 020 296,86	207 200,00	50 227 496,86
Projets multisectoriels	299 772 392,77	25 489 668,04	325 262 060,81
Projets multisectoriels	299 772 392,77	25 489 668,04	325 262 060,81
TOTAL GENERAL	1 032 088 154,31	2 645 836 957,70	3 677 925 112,01
TYPE DE BUDGET	DONS	PRETS	TOTAL
Administration (BE)	1 010 016 547,06	1 164 254 304,46	2 174 270 851,52
Entreprises publiques (EP)	28 253 381,45	1 525 971 246,74	1 554 224 628,19
Ets publics à caractère administ (BA)	-	25 412 695,00	25 412 695,00

TOTAL GENERAL	1 038 269 928,51	2 715 638 246,20	3 753 908 174,71
CATEGORIE DE DEPENSE	DONS	PRETS	TOTAL
Investissement	610 912 666,71	1 825 497 266,79	2 436 409 933,50
Prestation	427 357 261,80	890 140 979,41	1 317 498 241,21
TOTAL GENERAL	1 038 269 928,51	2 715 638 246,20	3 753 908 174,71

Annexe 4 : Axes et sous axes du Programme Prioritaire Élargi du Président (PROPEP)

Numéro	Axe et sous axes du PROPEP
1	**Infrastructures de soutien à la croissance**
1.1	Mobilité urbaine
1.2	Villes productives
1.3	Infrastructures numériques
1.4	Infrastructures rurales
1.5	Entretien et réparation de routes
1.6	Renforcement des infrastructures hydrauliques
2	**Offre sociale et soutien à la demande**
2.1	Renforcement des conditions de vie des franges défavorisées
2.2	Amélioration de l'offre de services de santé
2.3	Soutien à la mise en place d'une école républicaine
2.4	Perspectives pour la jeunesse
3	**Potentiel productif et autosuffisance alimentaire**
3.1	Valorisation du potentiel des Pêches
3.2	Renforcement et valorisation des potentialités agropastorales
4	**Appui au secteur privé**
4.1	Mesures de soutien pour faire face aux conséquences du Covid19
4.2	Mesures de soutien à l'entreprenariat
4.3	Mesures de soutien à l'emploi
5	**Reboisement et Création d'Emplois Verts**
5.1	Réduire la déforestation et assurer la restauration et la gestion durable des espaces forestiers (1500 ha/an)
5.2	Renforcement de l'initiative nationale de la grande muraille verte
5.3	Réduire les pollutions et améliorer la gestion et la valorisation des déchets solides urbains
6	**Gouvernance et mise en Œuvre du programme**
6.1	Gouvernance et mise en Œuvre du programme
7	**Divers et imprévus**
7.1	Divers et imprévus

Annexe 5 : Activités du Programme Prioritaire Élargi du Président (PROPEP) par département

Activités PROPEP par département	Nombre d'activités PROPEP
COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	1
ProPEP 2.1.2 - Promotion des Activités génératrices des Revenus (AGR) au milieu rural	1
MINISTÈRE DE L' HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	17
ProPEP 1.6.1 Acquisition de stocks de sécurité	1
ProPEP 1.6.2. Alimentation en eau potable de Bouhdida à partir de Bouhchicha - Brakna	1
ProPEP 1.6.3. Réseau de distribution de Tarhil-Nouakchott	2
ProPEP 1.6.4. AEP ATAR	2
ProPEP 1.6.5. Acquisition d'une usine de dessalement d'eau de mer à nouadhibou	2
ProPEP 1.6.6. Contructuction d'une unité de traitement de l'eau du fleuve	5
ProPEP 1.6.7. Construction des bassins de rétentio	1
ProPEP 1.6.8. Construction des grandes barrages	2
ProPEP 1.6.9 Aquisition de 2 ateliers de forages	1
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	2
ProPEP 2.4.10 ProPEP-Acquisition et pose de la pelouse de Stade de Bogué	1
ProPEP 2.4.9 ProPEP-Acquisition et pose de la pelouse de Stade de sélibaby	1
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	25
ProPEP 2.2.1 Gratuité des soins intensifs et réanimation à échelle nationale	5
ProPEP 2.2.2 Réduction tarif forfait obstétrical	2
ProPEP 2.2.3 Prise en charge des accidents de la voie publique	1
ProPEP 2.2.4 Gratuité des transports et évacuations sanitaires	3
ProPEP 2.2.5 Régulation de la séparation public-privé	6
ProPEP 2.2.7 Acquisition des équipements médicaux techniques	2
ProPEP 2.2.8 Mise place d'un SAMU en Mauritanie	4
ProPEP 2.2.9 Mise en place d'une Assurance Maladie Universelle	2
MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	1
ProPEP 1.3.1 Réalisation d'études pour l'extension du réseau	1
MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	2
ProPEP 2.1.3 Promotion de l'entreprenariat fémini	1
ProPEP 2.1.4 L'insertion économique des personnes handicapées	1
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	22
ProPEP 3.2.8 Aménagement et infrastructures agricoles	16
ProPEP 1.4.4 Désenclavement des zones de production	1
ProPEP 1.4.5 Construction de 30 bassins de rétention des eaux pluviales	1
ProPEP 1.4.6 Curage des affluents des zones humides (Kankossa, Mahmouda, Venjé, Lac d'Aleg, lac de Male, Kendelek)	1
ProPEP 1.4.7 Réhabilitation des périmètres hydroagricoles communautaires dégradés (2000 ha) par la SNAT	1
ProPEP 1.4.8 Construction de 5 barrages	1
ProPEP 1.4.9 Curage et recalibrage de trois axes hydrauliques le long de la vallée	1
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA REFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF	9
Hygiène et sécurisation des établissements de l'enseignement	2

ProPEP 2.3.12Approvisionnement des écoles en eau	1
ProPEP 2.3.6 Production locale des tables bancs pour accompagner le développement de l'offre scolaire	1
ProPEP 2.3.7 Mise en place d'un programme de cantines scolaires	1
ProPEP 2.3.7b Uniforme scolaire	1
ProPEP 4.1.5 Appui à l'enseignement privé	1
ProPEP- améliorerك l'hygiène et assainissement de l'école	1
ProPEP-formation initiale et continue	1
MINISTERE DE L'ÉLEVAGE	2
ProPEP 3.2.9 Infrastructures pastorales	2
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	21
ProPEP 2.1.14 Amélioration des moyens de production à travers l'offre de 3000 tricycles multiusagers à Nouakchott et dans les villes de l'intérieur	1
ProPEP 2.4.1 Mon projet mon avenir	9
ProPEP 2.4.2 Valorisation des métiers (MIHENTY)	3
ProPEP 4.3.1 Projet d'appui à la formation et à l'emploi des jeunes (PAFEJ)	8
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	24
Programme de fixation des dunes	1
Promotion de l'écotourisme	1
ProPEP 5.1.1 Reboisement des espaces verts en milieu urbain et dans les écoles	6
ProPEP 5.1.2 Filières forestières génératrice de revenus	4
ProPEP 5.1.3 Promotion des énergies alternatives aux combustibles ligneux	4
ProPEP 5.1.4 Restauration et gestion durable des ressources forestières	2
ProPEP 5.1.5 Semences forestières	2
ProPEP 5.2.4 Fermes agricoles communautaires intégrées	1
ProPEP 5.3.1 Programme de sensibilisation des operateurs miniers	1
ProPEP 5.3.2 Réhabilitation biologique des terres dégradées par l'orpaillage	1
ProPEP Restauration des terres dégradées	1
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	10
ProPEP - Construction de deux ponts à NKTT	2
ProPEP - Construction de voiries à NKTT	2
ProPEP - Pavage en pierres des grands axes	1
ProPEP 1.5.1 Equipements d'entretien routier	3
ProPEP/PP1 - Pavage des rues en pierres	2
MINISTÈRE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	17
ProPEP 1.2.3b Aménagement des places et espaces verts	1
ProPEP 2.1.13 Promotion de l'habitât	1
ProPEP 2.2.6 Infrastructures de santé	1
ProPEP 2.3.1.Construction des salles de classe ou des établissements entre le fondamental et le secondaire	2
ProPEP 2.3.10 ProPEP-Construction de latrines pour enseignants	1
ProPEP 2.3.11 ProPEP-Clôtures des écoles et établissements secondaire	1
ProPEP 2.3.13.Valorisation de la fonction enseignante (construction d'habitations en milieu rural et périphérique)	1
ProPEP 2.3.2 Infrastructures éducatives fondamentales et secondaires	1
ProPEP 2.3.5.Réhabilitation, entretien et maintenance des écoles	1
ProPEP 2.3.9. Construction de latrines pour élèves	1
ProPEP 2.4.3.Réhabilitation-construction du centre sportif de proximité de Riyadh	1

ProPEP 2.4.4. Réhabilitation-construction du centre sportif de proximité de El Mina	1
ProPEP 2.4.5.Réhabilitation-construction du centre sportif de proximité de Teyaret	1
ProPEP 2.4.6. Réhabilitation-construction du centre sportif de proximité de Dar Naim	1
ProPEP 2.4.7 ProPEP-Réhabilitation-extension espace jeunes Tarhil	1
ProPEP 2.4.8.Réhabilitation-extension espace jeunes Nouadhibou	1
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	5
ProPEP 5.3.5 ProPEP-dépenses relatives aux déchets de 105 communes	5
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DE LA PROMOTION DES SECTEURS PRODUCTIFS	4
ProPEP 6.1.1 Suivi et mise en œuvre du ProPEP	4
MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME	2
ProPEP - Promotion de la pêche continentale	1
ProPEP -Construction de platesformes de Stockage	1
MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	8
Construction de marché de gros des fruits et légumes à Nouakchott dans le cadre de PROPEP	1
ProPEP 4.2.6 Ecole d'hôtellerie et du Tourisme	7
Total LFI 2021	172

Annexe 6 : Crédits des activités PROPEP par département

Ministères	PROPEP LFI 2021	LFI + Virements
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	800 000 000	800 000 000
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	749 039 375	749 039 375
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	78 800 000	78 800 000
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	18 500 000	18 500 000
MINISTÈRE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	465 000 000	547 320 000
MINISTÈRE DE L' HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	230 000 000	463 744 638
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	800 000 000	908 714 132
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA REFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF	79 311 862	177 931 862
MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	-	17 200 000
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	-	134 000 000
MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	-	41 000 000
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DE LA PROMOTION DES SECTEURS PRODUCTIFS	43 000 000	43 000 000
COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	-	50 000 000
MINISTERE DE L'ÉLEVAGE	200 000 000	200 000 000
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	-	23 700 000
Total	3 463 651 237	4 252 950 007